



HAL
open science

De l'échange de ressources à l'autoformation, usage des réseaux sociaux par les enseignants de FLE : mise en place du réseau IFprofs en Belgique

Manon Meunier-Carus

► To cite this version:

Manon Meunier-Carus. De l'échange de ressources à l'autoformation, usage des réseaux sociaux par les enseignants de FLE : mise en place du réseau IFprofs en Belgique. Sciences de l'Homme et Société. 2016. dumas-01411158

HAL Id: dumas-01411158

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01411158>

Submitted on 7 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**De l'échange de ressources à
l'autoformation, usage des
réseaux sociaux par les
enseignants de FLE :
mise en place du réseau IFprofs en Belgique**

**MEUNIER-CARUS
Manon**

Sous la direction d'Élisabeth LOUVEAU

UFR LLASIC
Département Sciences du langage et FLE

Mémoire de master 2 professionnel - 24 crédits – Mention Sciences du langage

Spécialité : Didactique des Langues et Ingénierie Pédagogique Multimédia

Année universitaire 2015-2016



**De l'échange de ressources à
l'autoformation, usage des
réseaux sociaux par les
enseignants de FLE :
mise en place du réseau IFprofs en Belgique**

**MEUNIER-CARUS
Manon**

Sous la direction d'Élisabeth LOUVEAU

UFR LLASIC
Département Sciences du langage et FLE

Mémoire de master 2 professionnel - 24 crédits – Mention sciences du langage

Spécialité : Didactique des langues et ingénierie pédagogique multimédia

Année universitaire 2015-2016

Remerciements

En préambule de ce travail, je souhaite exprimer toute ma gratitude envers ceux qui ont, de près ou de loin, participé à son élaboration.

J'adresse tous mes remerciements à Élisabeth Louveau, directrice de mémoire, pour son suivi régulier, sa disponibilité et ses précieux conseils tout au long de la rédaction.

Un immense merci à Cécile, pour son investissement en tant que responsable de stage qui m'a permis de réaliser de nombreux projets, pour son suivi, sa confiance et sa bonne humeur, sans oublier ses bons conseils musicaux qui ont accompagné la rédaction de ce mémoire. Ce fut un stage très riche, tant sur le plan humain que professionnel, et pour tout cela, merci.

Je remercie également toute l'équipe de l'AFBE, personnel administratif, enseignants et équipe de direction, pour leur accueil chaleureux, pour les opportunités qui m'ont été offertes, et pour nos collaborations qui furent pour moi très enrichissantes.

Un grand merci à mes camarades de master, pour ces deux années de partage et d'entre-aide dans les moments de stress intense et de grandes victoires, et pour le soutien moral et les bons conseils à distance de ces derniers mois.

Je remercie enfin, et une fois de plus, mes proches, de m'avoir aidé à réaliser ce projet de stage à Bruxelles, ainsi que pour leur soutien en toutes circonstances et leur investissement en relectures.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : MEUNIER-CARUS PRENOM : Jérom
DATE : 26.08.2016

DATE : 26.08.2016

Sommaire

Introduction.....	7
Partie 1 : Contexte général.....	9
CHAPITRE 1. L'ALLIANCE FRANÇAISE DE BRUXELLES-EUROPE.....	10
1. LE RÉSEAU ALLIANCES FRANÇAISES.....	10
2. L'ALLIANCE FRANÇAISE DE BRUXELLES-EUROPE : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET PUBLICS.....	11
3. L'OFFRE DE COURS.....	12
CHAPITRE 2. MISSIONS DU STAGE.....	14
1. RÉNOVATION D'UN COURS HYBRIDE FOS – RELATIONS INTERNATIONALES.....	14
2. PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU IFPROFS BELGIQUE.....	15
3. AUTRES PROJETS.....	16
CHAPITRE 3. LA COMMANDE : LE PROJET IFPROFS BELGIQUE.....	17
1. L'ÉDUCATION DANS LE SYSTÈME FÉDÉRAL BELGE.....	17
2. LES ENJEUX DE LA MISE EN PLACE D'IFPROFS EN BELGIQUE.....	20
3. LE PROJET IFPROFS BELGIQUE.....	21
Partie 2 – Cadre théorique.....	23
CHAPITRE 4. LES INTERACTIONS ENTRE LES ENSEIGNANTS.....	24
1. COOPÉRATION, COLLABORATION, COORDINATION.....	24
2. ÉCHANGE DE PRATIQUES ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	25
3. UN FACTEUR DE RÉUSSITE POUR LES APPRENANTS.....	28
CHAPITRE 5. LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LES OUTILS NUMÉRIQUES.....	29
1. LES COMMUNAUTÉS EN LIGNE.....	29
2. IDENTITÉ NUMÉRIQUE ET E-RÉPUTATION.....	33
3. LES RÉSEAUX SOCIAUX.....	34
CHAPITRE 6. AUTOFORMATION ET USAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX PAR LES ENSEIGNANTS.....	37
1. ENJEUX DE L'AUTOFORMATION DES ENSEIGNANTS	37
2. RÉSEAUX SOCIAUX ET ENSEIGNANTS DE FLE.....	39
Partie 3 – Mise en place d'IFprofs à l'AFBE.....	42
CHAPITRE 7. PRÉSENTATION DE L'OUTIL IFPROFS.....	43
1. PRÉSENTATION.....	43
2. PUBLIC CIBLE.....	47
3. LES PARTENAIRES.....	47
CHAPITRE 8. LES DIFFÉRENTS RÔLES SUR IFPROFS.....	50
1. ÊTRE MEMBRE D'IFPROFS, LES ENJEUX POUR LES ENSEIGNANTS.....	50
2. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR : SOUTENIR L'ÉLABORATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS.....	53
CHAPITRE 9. IFPROFS BELGIQUE.....	58
1. LANCEMENT DU PROJET.....	58
2. PUBLICS PRIORITAIRES.....	59
3. CONTENUS ET SERVICES	60
4. ANALYSE SWOT.....	62
Partie 4 : Premiers résultats et perspectives.....	64
CHAPITRE 10. PERCEPTION DES ENSEIGNANTS.....	65
1. OBJECTIFS DU QUESTIONNAIRE.....	65
2. PRÉCAUTIONS D'INTERPRÉTATION.....	66

3. RÉSULTATS ET ANALYSE.....	67
4. CONCLUSIONS.....	72
CHAPITRE 11. LES ENJEUX POUR L'AFBE.....	74
1. LES OBJECTIFS POUR L'ALLIANCE FRANÇAISE DE BRUXELLES-EUROPE.....	74
2. PERSPECTIVES À LONG TERME.....	76
Conclusion.....	77

Introduction

La variété et l'évolution des publics ainsi que les changements de politique de l'éducation et les réformes régulières que connaît le domaine de l'enseignement du français ou en français à l'étranger, fait de cette profession enseignante un domaine qui nécessite une grande flexibilité et d'importantes facultés d'adaptation. La capacité de se former seul est donc de plus en plus importante et commence à être reconnue dans ce milieu. Parallèlement, le développement des outils numériques permet aux professionnels de l'éducation francophone d'accéder à un nombre important de ressources et de conseils liés à l'exercice de leur profession. Les réseaux sociaux, plus spécifiquement, se sont particulièrement démocratisés ces dix dernières années, tant pour des usages personnels que professionnels, et donnent lieu dans ce dernier cadre à de réels échanges de pratiques entre professionnels d'un même domaine. C'est en suivant cette tendance que l'Institut Français de Paris a créé et mis en ligne au début de l'année 2016 IFprofs, réseau social professionnel réservé aux enseignants acteurs de la francophonie à travers le monde (enseignants de français et d'autres matières en français dans des contextes non francophones).

Lors de notre stage de fin d'études de six mois à l'Alliance française de Bruxelles-Europe, nous avons été amenée à réaliser des tâches d'intérêts divers de conception, intégration et animation dans le cadre de la mise à jour et de la mise en place de nouveaux outils numériques au service des apprenants et enseignants de l'établissement. Si nous avons choisi d'axer ce travail sur la mise en place du réseau social professionnel IFprofs en Belgique, c'est avant tout pour le défi politique que représente ce projet, dans un contexte fédéral où l'enseignement dépend des trois communautés officiellement représentées sur le territoire belge, et n'est donc pas une compétence commune à l'ensemble du pays. Notre intérêt personnel pour l'usage des réseaux sociaux nous a également permis d'approcher un certain nombre de communautés d'enseignants de FLE en ligne, et d'étudier les fonctionnements et les spécificités de chacune d'elle.

Le projet IFprofs Belgique, initié par l'Alliance française de Bruxelles-Europe, comporte un certain nombre d'enjeux pour l'établissement et pour la communauté enseignante dans le domaine de la francophonie, et soulève également certains problèmes. Ce mémoire s'articulera donc autour de la problématique suivante :

quels sont les enjeux et les difficultés liés à la mise en place du réseau IFprofs en Belgique, et comment y répondre ?

Pour présenter ces aspects et apporter des éléments de réponse, nous proposerons tout d'abord une description du contexte général du stage et de la commande au sujet d'IFprofs. Puis, nous dresserons le cadre théorique sur lequel s'appuiera notre réflexion pour le développement. Ce dernier s'articulera autour de notions qui nous semblent essentielles dans ce contexte, à savoir les principes d'interactions entre les enseignants, leur rôle dans le développement professionnel de ces derniers et dans la réussite de leurs apprenants, les changements apportés par les outils numériques dans ces interactions, et l'usage de ces outils, et en particulier des réseaux sociaux, dans une perspective d'échange et d'autoformation. Nous développerons dans une troisième partie le projet IFprofs Belgique, en proposant une description précise de l'outil et de ses fonctionnalités, des différents rôles à attribuer sur ce réseau social et des détails liés au lancement du projet. Enfin, nous proposerons une analyse des impressions d'enseignants récoltées à la suite de la première formation IFprofs dispensée à l'AFBE, afin d'évaluer à petite échelle la viabilité du projet, et présenterons les perspectives du projet en interne pour l'Alliance française de Bruxelles-Europe, et plus largement pour l'ensemble du réseau belge.

Partie 1 : Contexte général

Chapitre 1. L'Alliance française de Bruxelles-Europe

1. Le réseau Alliances françaises

L'institution Alliance française a vu le jour dans les années 1880, dans un contexte de deuxième révolution industrielle durant laquelle le commerce s'est étendu au niveau mondial. Sur un fond de fort développement économique, pour rivaliser avec les autres pays européens, la France, alors sous le gouvernement de Jules Ferry, reprend la colonisation. C'est dans cette démarche colonialiste pendant laquelle la culture devient un élément synonyme de puissance, et dans un projet de « diffusion de l'idiome français » (Chaubet, 2004, p. 765) dans les colonies, que fut créée en 1883 l'Alliance française de Paris par Paul Cambon et Pierre Foncin. Elle apparaît alors sous le nom « d'association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger ». Ayant pour vocation première la diffusion de la langue française dans les villes commerciales stratégiques, la première Alliance française d'Europe ouvre à Barcelone en 1884. Il en naît dans la même année au Sénégal, à l'île Maurice et à Mexico.

Les vingt années suivantes, le réseau s'est développé grâce à des comités locaux (150 comités en France et 450 à l'étranger en 1904), indépendamment du siège parisien : ce sont les débuts de la création d'un réseau mondial. L'atout commercial de la diffusion de la langue française n'est alors plus l'enjeu majeur de l'institution qui devient, grâce à des tournées de conférences, et à la mise en œuvre, à Paris, de cours de langues et civilisation d'un haut niveau intellectuel, un dispositif de la diplomatie culturelle moderne, avant l'apparition des premiers Instituts culturels français vers 1910.

Au XX^{ème} siècle, le réseau culturel français se développe jusqu'à devenir le plus grand du monde. En 2007, à l'occasion du 125^{ème} anniversaire du réseau, la Fondation Alliance française est créée avec pour objectifs de fédérer et de développer l'apprentissage du français à travers le monde, de contribuer à accroître l'influence de la France et de favoriser les échanges culturels. La Fondation attache également une grande importance à l'équipement de ses établissements (qui, bien que de droits locaux, sont tous liés par une convention à l'Ambassade de France du pays dans lequel ils se trouvent) et à la formation de ses enseignants notamment en ce qui concerne l'usage des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) ou encore la mise à disposition des apprenants de centres de ressources.

Actuellement, le réseau compte plus de 800 Alliances françaises réparties dans 135 pays. Les Alliances accueillent plus de 460 000 étudiants et près de 6 millions de personnes à leurs manifestations culturelles.

2. L'Alliance française de Bruxelles-Europe : contexte géographique et publics

L'Alliance française de Bruxelles-Europe (dite AFBE) fait partie des 8 alliances du réseau belge, réparties dans les différentes régions du pays dans les villes suivantes : Anvers, Courtrai, Gand, Huy, Liège, Mons et Verviers. Créée en 1945, elle dispose depuis 1990 d'une convention de partenariat avec le Ministère français des Affaires étrangères, qui détache périodiquement un agent de la fonction publique pour assurer la direction de l'établissement. Située dans la capitale européenne, au cœur du quartier européen, l'Alliance française de Bruxelles-Europe a une position stratégique et joue un rôle-clé dans la diplomatie d'influence à Bruxelles. En effet, le français est l'une des trois langues de travail dans les institutions européennes avec l'anglais et l'allemand. Mais la langue française est fortement en perte de d'influence en Europe, due à l'élargissement de l'Union Européenne à des pays maîtrisant mieux l'anglais. L'Organisation Internationale de la Francophonie, pour tenter de pallier ce manque d'intérêt pour le français, finance depuis 2004 des cours pour les diplomates et des journalistes accrédités auprès de l'Union Européenne à l'Alliance française de Bruxelles. L'AFBE est également le seul centre d'examen à proposer le TCF du CIEP (test de connaissance du français du Centre international d'études pédagogiques) en Belgique, obligatoire pour les fonctionnaires européens qui doivent pouvoir attester de leur capacité à travailler dans une troisième langue, après leur langue maternelle et l'anglais.

L'AFBE attire des publics variés et spécifiques, dus à sa position géographique au cœur de l'Europe. Les apprenants viennent pour la plupart de pays l'Union Européenne.

Nous pouvons distinguer deux types de publics :

- Le public standard, constitué d'étudiants, d'employés ou de conjoints d'employés expatriés à Bruxelles. Ces derniers fréquentent l'établissement dans l'objectif d'acquérir un niveau de français suffisant, nécessaire à l'exercice de leur fonction et à leur vie quotidienne en Belgique.
- Le public dit OIF (financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie) est constitué de personnels diplomatiques et de journalistes accrédités auprès de

l'Union Européenne. Ce public comprend des conseillers, des experts politiques et techniques des Représentations permanentes des États membres de l'UE, ainsi que des délégués des États auprès du Secrétariat ACP (groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). Financés par l'Organisation internationale de la francophonie, ces apprenants sont là dans le but d'acquérir des compétences en français des relations internationales, mais aussi un niveau de français général suffisant pour leur permette de vivre au quotidien à Bruxelles

3. L'offre de cours

L'Alliance française de Bruxelles-Europe a adapté son offre de cours à la variété des publics qu'elle accueille. Ainsi, nous pouvons distinguer plusieurs formules de cours.

Les cours standards tout d'abord, s'adressent au public des particuliers souhaitant apprendre le français en groupe classe. Le cursus standard dispose de trois rythmes de cours différents, s'adaptant à tous types de publics et à leurs attentes :

- Le rythme intensif s'adresse à des apprenants qui ont du temps à consacrer à leur apprentissage, et qui souhaitent améliorer leur français rapidement. Cette formule propose 60 heures de cours répartis sur 4 semaines (3 heures tous les jours pendant 4 semaines). Les cours ont lieu dans des groupes de 8 à 15 personnes le matin ou de 4 à 10 personnes l'après-midi. Il s'adresse à des apprenants de niveaux A1 à C1 du CECR.
- Le rythme semi-intensif propose un apprentissage plus modéré que l'intensif, à raison de trois cours de 2 heures 30 par semaine. Cela correspond à 30h d'apprentissage, toujours répartis sur 4 semaines de cours, pour des apprenants de niveau A1 à B2 du CECR. Pour les apprenants de niveau C1, l'AFBE propose une formule de 36 heures de cours.
- Le rythme extensif est lui fait pour les personnes souhaitant apprendre le français sur un rythme allégé, en disposant de cours le matin (entre 9 et 11 heures) ou le soir (de 18 heures 30 à 20 heures 30). Ils s'adressent généralement à des apprenants qui sont peu disponibles du fait de leur travail.

Dans les cours standards, c'est le manuel *Saison*, des éditions Didier qui est actuellement utilisé¹. Il permet une progression dynamique, une démarche construite avec des exercices contextualisés, et propose des pages de préparation à l'examen du DELF.

Pour répondre aux besoins des publics spécifiques liés aux institutions européennes présentes à Bruxelles, l'Alliance française de Bruxelles-Europe propose des cours Institutions. Parmi ces cours, il y a le programme financé par l'OIF pour les diplomates et journalistes accrédités par l'Union Européenne. Trois sessions annuelles de 30 heures sont proposées, et se déroulent chacune sur 10 semaines. Ces cours sont basés sur l'enseignement du français des relations européennes et internationales. Les manuels *Objectif diplomatie I* (pour les niveaux A1 et A2) et *Objectif diplomatie II* (pour les niveaux B1 et B2), sont utilisés comme support à ces cours. Pour les niveaux plus avancés, des dossiers sont réalisés sur mesure. Nous développerons les spécificités de ce cours dans le chapitre suivant.

Enfin des cours sont également proposés aux entreprises dans des domaines variés, qui souhaitent former leur personnel à la langue française.

En parallèle de ces différentes offres de cours, l'AFBE propose aussi des cours privés (à domicile, à distance par *Skype* ou chez les particuliers), ainsi que des ateliers de conversation, de prononciation, de grammaire et d'orthographe, ou encore des ateliers d'écriture.

¹ Les méthodes utilisées changent régulièrement.

Chapitre 2. Missions du stage

Dans le cadre de l'intensification et du développement de l'usage des outils TICE, nous avons effectué un stage professionnel d'une durée de six mois (de mars à septembre 2016) au sein du pôle pédagogique de l'Alliance française de Bruxelles-Europe. Dans cette partie, nous expliquerons les différents projets sur lesquels nous avons été amenés à travailler pendant ce stage, puis nous détaillerons nos missions en tant que stagiaire au sein de ces projets.

1. Rénovation d'un cours hybride FOS – Relations internationales

Afin d'élargir son offre de cours, et d'anticiper un appel d'offres linguistique des institutions européennes lancé en 2012 pour lequel des contenus en ligne étaient nécessaires, l'Alliance française de Bruxelles-Europe a mis en place un cours hybride à destination des diplomates européens. Outre le souhait de développer son offre, l'AFBE a également mis en place ce cours afin de palier plusieurs problèmes constatés. En effet, l'absentéisme du public des diplomates, dû à leurs horaires de travail, et leur manque de motivation du fait que ces cours leurs soient financés par l'OIF, nécessitait un changement dans la modalité du cours pour ces publics.

En réponse à ces différentes problématiques, le pôle pédagogique de l'Alliance a travaillé au développement du FLExiCours®. Il s'agit d'un cours hybride créé à partir des manuel *Objectifs Diplomatie I* et *Alter Ego* (remplacé par la suite à la sortie de la méthode *Objectif Diplomatie II*, pour les niveaux B1 et B2). L'objectif de cette formation pour ce public est d'acquérir à la fois des compétences en FOS dans le domaine des relations internationales dans le cadre de leur travail, mais aussi de travailler sur la langue de tous les jours, en faisant découvrir la vie à Bruxelles. Ce cours est conçu pour respecter un rythme de 2 heures de cours en présentiel, et 1 heure 30 de travail à distance sur le FLExiCours® hébergé sur la plate-forme Moodle. Ce cours ayant été pensé dans une perspective actionnelle, tous les documents supports des activités sur la plate-forme sont des documents authentiques (audio, écrit ou vidéo). Par conséquent, il est nécessaire de les mettre à jour régulièrement, afin qu'ils soient en adéquation avec l'actualité.

Dans la cadre de cette mise à jour, nos missions consistaient à chercher de nouveaux documents authentiques, à contacter leurs propriétaires afin de leur demander les droits d'utilisation, puis à didactiser ces ressources brutes (création d'exercices de

compréhension orales ou écrites selon les documents) et enfin à les mettre en ligne sur la plate-forme Moodle. Les scénarii de chacune des semaines de cours sur tous les niveaux devaient respecter le principe de l'approche actionnelle, permettant aux apprenants de découvrir la vie à Bruxelles via des activités qu'ils pouvaient réellement réaliser après le cours (s'inscrire dans un club de sport par exemple) ou d'avoir des connaissances qu'ils pouvaient réutiliser dans le cadre de leur travail (présider une réunion en français, enrichir sa connaissance du protocole etc.).

2. Participation à la mise en place du réseau IFprofs Belgique

Dans le cadre de notre stage, nous avons également participé à la mise en place du réseau social professionnel IFprofs sur tout le territoire belge. Ce réseau mondial est destiné à tous les professionnels de l'éducation francophone (enseignants de français ou d'autres matières non linguistiques en français). Il leur permet de communiquer entre eux, mais également de partager et d'échanger des ressources, ou encore d'intégrer des groupes pour participer à des discussions sur des sujets donnés. Organisé en espaces-pays, le réseau offre tout de même la possibilité d'échanger avec les inscrits du monde entier. Les détails sur IFprofs et son fonctionnement seront donnés tout au long de ce mémoire. En effet, nous avons choisi d'axer notre travail de mémoire autour de ce projet, car la mise en place de ce réseau nous a semblé particulièrement pertinente, favorisant l'échange entre les professionnels de l'éducation francophone à travers le monde, et pouvant également être utilisé comme un outil d'autoformation. De plus, le contexte politique dans lequel évoluent les enseignants en Belgique n'est pas particulièrement favorable à la communication entre professionnels de ce secteur sur tout le territoire. Nous développerons ce point dans le chapitre suivant, afin d'ancrer et de montrer les enjeux de ce projet en Belgique.

Pour mener à bien ce projet, nous avons tout d'abord suivi une formation de trois jours à la mise en place, à l'utilisation et au travail de modérateur sur le réseau IFprofs. Notre travail a ensuite été de prévoir des ressources à mettre en ligne au moment de l'ouverture du réseau (ici des ressources FOS en français des relations internationales), puis de participer aux séances d'informations et de formations à l'usage de l'outil auprès des enseignants. Enfin, nous avons fait partie des animateurs et modérateurs (dont les tâches seront précisées par la suite) au moment de l'ouverture de l'espace IFprofs Belgique.

3. Autres projets

En parallèle des deux tâches principales expliquées ci-dessus, nous avons également participé à d'autres projets et aux tâches quotidiennes du pôle pédagogique de l'Alliance. Dans le cadre de l'élargissement de son offre de cours de plus en plus tournée vers le numérique, l'Alliance française de Bruxelles en collaboration avec Didier, l'éditeur du manuel *Saison* utilisé par l'établissement actuellement, a participé à la mise en ligne du cahier d'activités de la méthode sur sa plate-forme Moodle. Ce projet a pour but de repenser les temps de cours en présentiel, en permettant aux enseignants d'accorder plus de temps à l'interaction orale (demande forte des apprenants ressortant des enquêtes de satisfaction), et de déléguer au travail en autonomie les exercices de remédiation de lexique, grammaire. Ces exercices auto correctifs seront disponibles sur la plate-forme Moodle. Dans le cadre de ce projet, nous avons entre autre été en contact avec les interlocuteurs de l'éditeur Didier qui a fourni les paquetages des exercices sous format SCORM, effectué la mise en ligne et les tests sur ces paquetages, participé à l'organisation des classes pilotes du projet.

Enfin, dans une optique de collaboration entre les services de l'AFBE, nous avons monté un projet avec le pôle culture de l'établissement. Afin de valoriser l'espace d'exposition de l'Alliance, nous avons créé un parcours pédagogique basé sur l'exposition « Diversion » du photographe Olivier Cullmann. L'artiste, dans le but de dénoncer les retouches photographiques réalisées par les publicitaires dans le domaine du tourisme, a réalisé une série de clichés en Inde, qu'il a ensuite fait retoucher par un publicitaire. L'exposition présente une série de diptyques, contenant les photos originales et leur version retouchées. A partir de ces œuvres, nous avons créé un parcours pédagogique proposé à deux classes de niveau B1. Les apprenants ont travaillé en binômes sur une photo, avant qu'elles ne soient toutes mises en commun. Ils ont alors découvert, et se sont exprimés face caméra sur la question de la retouche photographique. Ils ont également pu, grâce à l'application *Sketch*, exprimer leur opinion en dessinant ou écrivant sur des photos prises à partir des photos originales. Leurs travaux ont été présentés lors du vernissage de l'exposition en présence de l'artiste, le 30 juin 2016.

Chapitre 3. La commande : le projet IFprofs Belgique

Nous avons choisi d'axer notre travail de mémoire sur la mission de stage concernant la mise en place du réseau social IFprofs Belgique. Nous nous intéresserons donc tout au long de ce mémoire aux enjeux et aux problématiques liés à la mise en place d'un réseau social professionnel à destination des enseignants de français et de disciplines non linguistiques en français. Pour cela, nous préciserons tout d'abord dans ce chapitre le contexte politique dans lequel s'inscrit la mise en place de ce dispositif, et évoquerons ensuite les enjeux d'IFprofs dans ce contexte. Enfin, nous préciserons le projet pays élaboré par l'Alliance, dans le cadre d'une formation de trois jours à IFprofs dispensée pas l'Institut Français de Paris.

1. L'éducation dans le système fédéral belge

1.1. Généralités

Les quatre réformes qu'a connues la Belgique depuis 1970 ont fait d'elle l'État Fédéral qu'elle est actuellement. Le pays est composé de plusieurs entités différentes et indépendantes les unes des autres, qui sont sur un pied d'égalité avec l'État. Nous pouvons ainsi distinguer l'État au niveau fédéral, les régions, et les communautés.

Au niveau fédéral, les autorités législatives et exécutives ont à leur charge certains intérêts communs à l'ensemble des Belges, comme la sécurité du territoire, la sécurité sociale ou une partie des relations internationales.

Les régions, sont au nombre de trois : la Wallonie (avec Namur pour ville la plus importante), la Flandre (avec Bruxelles pour ville la plus importante) et la région de Bruxelles Capitale, composée de Bruxelles-ville et des 19 autres communes qui l'entourent. Les régions sont réparties sur le territoire de la manière suivante :

Les 3 Régions



Figure 1: Les trois régions en Belgique (Blaise, 2015, p. 37)

Elles ont sous leur responsabilité les compétences dans les domaines suivants : l'aménagement du territoire et l'urbanisme, l'environnement et la politique de l'eau, la rénovation et la conservation de la nature, le logement, la politique agricole et la pêche maritime, l'économie, la politique de l'énergie, les pouvoirs subordonnés, la politique de l'emploi et ce qui concerne les travaux publics et les transports (Blaise, 2015).

A l'État fédéral et aux régions se superpose une troisième entité : les communautés. Les éléments constitutifs des communautés sont essentiellement la culture et la langue. La Belgique compte donc trois communautés : la communauté francophone (ou française), la communauté néerlandophone (ou flamande) et la communauté germanophone. Les communautés sont réparties de manière inégale sur le territoire belge. En effet, si la communauté néerlandophone est concentrée essentiellement en Flandre et la communauté francophone en Wallonie, la communauté germanophone n'a pas de territoire propre, mais se concentre près de la frontière allemande, en région wallonne.

Les 3 Communautés



Figure 2: Les trois communautés en Belgique (Blaise, 2015, p. 37)

Pour résumer, les compétences laissées à l'appréciation des communautés sont : les matières culturelles (les beaux-arts, le patrimoine culturel, les musées, la radio et la télévision, le tourisme, etc.), l'enseignement, l'emploi des langues, les matières "personnalisables", c'est à dire entre autre une partie de la politique de la santé, la politique familiale, la politique des personnes handicapées, etc (Blaise, 2015).

1.2. L'éducation

Le domaine de l'éducation dépend donc de la compétence des communautés. L'État fédéral ne contrôle dans ce domaine que la fixation du début et de la fin de la scolarité obligatoire, les conditions minimales pour la délivrance des diplômes et le régime de retraite. Il existe trois ministères en Communauté française : un pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, un pour l'enseignement fondamental (correspondant au cycle primaire français), et un pour l'enseignement secondaire. Les communautés flamandes et germanophones ne disposent que d'un seul ministère. La structure générale d'un cursus scolaire, bien que le fonctionnement du système éducatif soit variable d'une communauté à l'autre, est commune à tous (De Bouttemont, 2004). L'enseignement obligatoire dure douze ans, de six à dix-huit ans. Il se compose d'un premier cursus, l'enseignement fondamental, qui correspond à l'enseignement maternel et primaire. Vient ensuite l'enseignement secondaire, qui se divise en trois niveaux de deux années chacun : le premier niveau est un tronc commun à la fin duquel les élèves peuvent choisir entre différentes filières : générale, professionnelle, technique ou artistique. Les élèves qui réussissent leur scolarité, quelle que soit leur communauté, reçoivent un certificat de l'enseignement secondaire (équivalent au Baccalauréat français). L'enseignement

universitaire est par la suite accessible sans autre prérequis d'entrée que d'avoir obtenu le certificat du secondaire. L'enseignement à l'université s'articule autour de trois cycles : la candidature, la licence et le doctorat. C'est en communauté française et flamande que l'enseignement universitaire offre le plus de possibilités, puisque les systèmes disposent de huit filières en communauté française et onze en communauté flamande. La communauté germanophone ne dispose quant à elle que d'un type d'enseignement supérieur en cycle court. La grande majorité des étudiants choisit d'étudier en communauté française (De Bouttemont, 2004).

Pour ce qui est de l'enseignement des langues, il est d'autant plus complexe que certaines rivalités existent notamment entre les communautés francophones et néerlandophones. Dans les établissements de chaque communauté, la langue d'enseignement doit être celle de la région linguistique dans laquelle se trouve l'école. Une seconde langue peut être intégrée dès le cycle fondamental qui doit être « en vertu de la loi linguistique du 30 juillet 1963 relative au régime linguistique de l'enseignement, le français en Communauté flamande et germanophone et le néerlandais en Communauté française. » (De Bouttemont, 2004, p. 4). La région de Bruxelles-Capitale étant officiellement bilingue (français et néerlandais), on observe des tensions et une rivalité entre l'enseignement de ces deux langues à l'école, puisque la région se trouve enclavée en Flandre, mais est peuplée en grande majorité de francophones. Officiellement, il existe un « Pacte de Courtoisie », qui impose que les écoles des communautés flamandes et françaises à Bruxelles proposent l'enseignement de la langue de l'autre. Seulement, en pratique, la communauté francophone étant plus importante, se laisse difficilement imposer l'apprentissage du néerlandais, jugé peu utile au vu du contexte international actuel où la langue française est plus valorisée. La communauté néerlandophone a tendance à voir en cela un désir de la communauté francophone de les écraser, alors qu'ils sont déjà fortement minoritaires.

2. Les enjeux de la mise en place d'IFprofs en Belgique

En prenant en compte le contexte du système éducatif belge exposé dans la partie ci-dessus, il est aisé de comprendre l'enjeu important que représente la mise en place du réseau IFprofs sur l'ensemble du territoire belge. En effet, comme nous l'avons décrit, le domaine de l'éducation est segmenté avec le concept de communautés, ce qui signifie que les enseignants répondent chacun aux exigences de leur communauté, et n'ont pas

l'occasion d'avoir de contact entre eux en dehors de leur communauté, et ce quel que soit le niveau ou le domaine dans lequel ils enseignent. En effet, des communautés enseignantes existent dans chacune des communautés, mais aucune ne les rassemblent. Pourtant, malgré leurs différences de fonctionnement, un échange entre les enseignants de communautés différentes pourrait être bénéfique.

Or, la mise en place du réseau IFprofs pourrait pallier ce manque de communication et permettre d'instaurer un dialogue entre tous les enseignants de français et en français en Belgique, quel que soit la communauté dans laquelle ils exercent. Ils pourraient s'y retrouver pour échanger sur des thématiques communes.

La barrière de la langue peut néanmoins représenter une contrainte au développement d'IFprofs sur l'ensemble du territoire belge. En effet, chaque communauté utilisant sa langue, il faut pouvoir communiquer avec les représentants de chacune d'elle dans cette langue, pour les convaincre de diffuser l'outil auprès de leurs enseignants. Le personnel de l'alliance n'ayant pas nécessairement les compétences linguistiques pour cette tâche, il appartient à l'attaché de coopération, détaché par le ministère des affaires étrangères français, de communiquer sur le projet auprès des acteurs de la francophonie dans toute la Belgique.

3. Le projet IFprofs Belgique

Le projet IFprofs Belgique a été élaboré en collaboration entre la direction de l'Alliance française de Bruxelles-Europe et le pôle pédagogique, et axé autour des problématiques exposées tout au long de ce chapitre. L'objectif principal pour l'Alliance est de créer un espace d'échanges permettant aux professionnels enseignants de français ou d'autres matières en français de se rencontrer, au-delà des communautés linguistiques et des spécialités : FLE (français langue étrangère), FOU (français sur objectif universitaire), FLAM (français langue maternelle), FOS (français sur objectif spécifique), FLI (français langue d'intégration), mais aussi les enseignements primaires, secondaires et universitaire en français. L'outil permettra également aux professeurs d'enrichir leurs pratiques, de discuter de thématiques communes tout en bénéficiant des différentes approches propres à chaque matière. Le projet Belgique conçoit IFprofs comme un outil d'autoformation continue.

Dans la cadre de ce projet pays, l'établissement a établi une liste de public à viser prioritairement, afin d'implanter dès le début du projet l'outil IFprofs dans chaque

communauté et dans différents niveaux d'éducation, pour ensuite permettre son développement au sein de ceux-ci. Ces publics prioritaires déterminés sont donc les professeurs de l'Alliance française de Bruxelles-Europe ainsi que ceux de l'Alliance française de Gand (en communauté flamande). Au niveau universitaire, l'AFBE souhaite toucher avec son projet l'université catholique de Louvain (UCL), l'université de Liège, l'université d'Hasselt et celle de Courtaai, toutes deux situées en contexte néerlandophone. Les professeurs des écoles du secondaire seront visés au travers des enseignants dans les écoles européennes.

Le site pays IFprofs Belgique a pour ambition d'ouvrir plusieurs groupes de travail autour de thématiques variées pouvant être intéressante pour un public restreint ou plus large. Sont ainsi prévues l'ouverture des groupes suivants :

- Un groupe fermé de formation continue pour les profs de l'AFBE.
- Un groupe ouvert sur la question de l'usage du numérique en cours présentiel.
- Un groupe ouvert sur l'enseignement du FOS dans le domaine des relations internationales.

Nous détaillerons dans la suite de ce travail les modalités d'alimentation du réseau, de gestion de groupes et des événements passés et à venir pour le lancement du projet en Belgique.

Partie 2 – Cadre théorique

Dans cette partie nous présenterons le cadre théorique sur lequel s'appuie notre démarche pour ce mémoire. Nous nous intéresserons tout particulièrement aux interactions et aux pratiques collectives des enseignants dans une démarche d'autoformation, étant donné que c'est l'un des objectifs principaux de la mise en place du réseau IFprofs en Belgique et dans le monde. Dans un premier temps, nous évoquerons les interactions entre les enseignants dans leur globalité, en proposant des définitions et modèles sur lesquels s'appuiera la suite de notre travail. Puis nous étudierons la manière dont le développement des technologies numériques a modifié les interactions entre les professionnels de l'éducation, et quelles sont les problématiques qui y sont liées.

Chapitre 4. Les interactions entre les enseignants

Les pratiques enseignantes ont fortement évolué depuis les années quatre-vingt. En effet, l'image traditionnelle de l'enseignant isolé dans son travail quotidien (préparation des cours, corrections...) a laissé place à une dimension collective de l'enseignement dans laquelle l'échange entre pairs tient une place primordiale. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à ces nouvelles formes de travail collectif et à leur origine, ainsi qu'à leur impact tant sur le développement professionnel des enseignants que sur la réussite des apprenants.

1. Coopération, collaboration, coordination

Les notions de coopération, collaboration et coordination reviennent souvent dans les travaux des chercheurs ayant travaillé sur les interactions entre les enseignants. Si la frontière entre la signification de ces termes peut sembler difficile à établir, ils désignent pourtant des réalités et des pratiques différentes. Nous commencerons donc par définir ces trois termes, qui seront réemployés dans la suite de notre travail. Les définitions ont été élaborées à partir de l'ouvrage de Maurice Tradif (dir.) et al. (2007).

La notion de coordination désigne une forme de travail conjoint, permettant la conception et la réalisation de projets communs. Contrairement aux notions de coopération et de collaboration, un travail coopératif peut être soumis à des contraintes d'ordre administratif ou hiérarchique. La collaboration, désigne quant à elle la communication entre des acteurs concernés par un projet. Elle n'implique donc pas de contrainte extérieure, et dans le cadre de notre recherche, elle existe lorsque des enseignants travaillent conjointement à l'élaboration des objectifs, des projets, des séances d'enseignement, et ce

même s'ils restent toujours seuls face à leurs classes. Enfin, la notion de coopération correspond à des situations dans lesquelles il y a une mutualisation du travail entre différents enseignants, qui travaillent ensemble en situation d'enseignement face à des élèves.

Le développement de la professionnalisation des enseignants a débuté dans les années quatre-vingt aux États-Unis, dans un contexte sociopolitique complexe de développement du néolibéralisme et d'émergence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) (Tradif & al, 2007). A cette période, l'organisation et le mode de fonctionnement du système scolaire sont remis en question et un certain nombre de réformes sont mises en place. Ce mouvement gagne l'Europe et commence à interroger la question de l'identité professionnelle, ainsi que la formation et l'activité des enseignants. A cette époque, on privilégie encore les aspects cognitifs de la professionnalisation, plutôt que les aspects sociaux. Mais depuis les années 2000, les réformes de l'enseignement en contexte francophone (France, Belgique et Suisse francophone), ont permis l'accroissement de l'autonomie des établissements scolaires. De plus, une hausse du niveau de recrutement des enseignants (avec en France la création d'instituts universitaires de formation des maîtres) a été mise en place à cette même période. Ces transformations dans le domaine de l'éducation ont engendré une hausse des responsabilités et des tâches assignées aux enseignants. La profession étant jusque-là perçue comme individuelle devient de plus en plus collective, notamment avec des projets de collaboration entre enseignants ou de partenariat avec des acteurs de l'établissement ou externes à l'établissement, mais également avec les différentes formes de conseil qui instituent ces formes collectives de travail. Une importance particulière est alors accordée à la professionnalisation des enseignants en milieu collectif.

2. Échange de pratiques et développement professionnel

2.1. Définition

Selon Daele (2004, reprenant les propos de Day, 1999 ; Lieberman et Miller, 2001), le développement professionnel est considéré par de nombreux auteurs comme étant influencé à la fois par la formation initiale et la formation continue des enseignants, mais également par leurs interactions avec leurs pairs, dans des situations professionnelles ou privées. Ce développement se fait ainsi tout au long de la vie. Le développement professionnel englobe un certain nombre d'apprentissages professionnels, parmi lesquels Daele (2004, cité par Quentin, 2012) reconnaît quatre points de vue :

- « L'amélioration des pratiques d'enseignements.
- L'ancrage du développement professionnel dans le développement personnel de l'enseignant.
- L'importance des interactions (confrontation, débats, échanges et partage) dans la construction du développement professionnel.
- La clarification de l'identité professionnelle. » (Daele 2004)

2.2. Modèles

Les chercheurs ont reconnu l'importance des échanges en situations informelles et la conception qu'ont les enseignants de l'apprentissage. Cela a contribué à modifier, en tenant compte de cet aspect, la mise en œuvre des formations continues formelles des enseignants. C'est en suivant ce principe que Charlier (1998, cité dans Charlier 2010), a élaboré un premier modèle de l'apprentissage de l'enseignement au sein duquel les conceptions de l'apprentissage de ces derniers jouent un rôle essentiel.

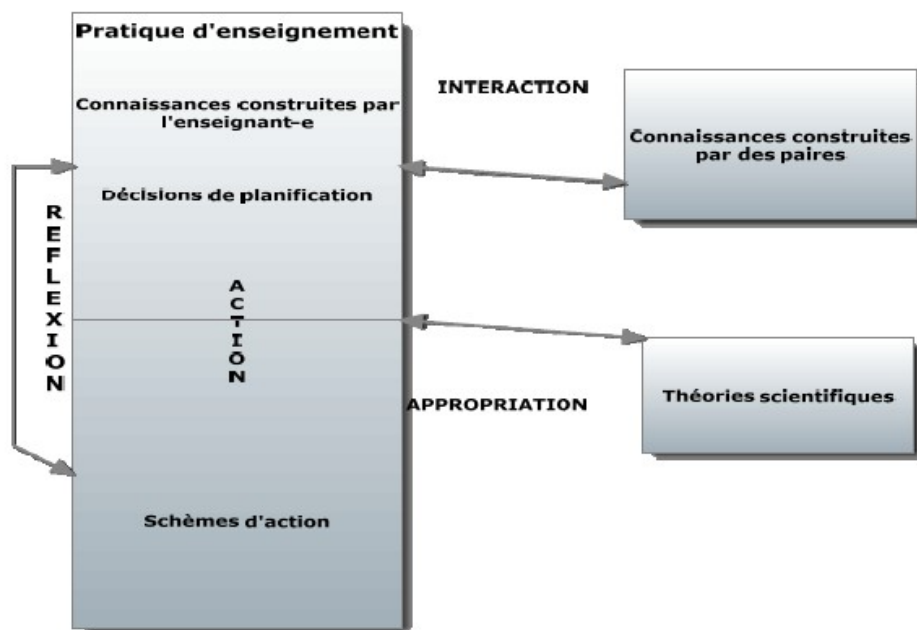


Figure 3: Modèle d'apprentissage de l'enseignement, (Charlier, 1998, cité par Charlier, 2010, p. 138)

D'après ce modèle, les actions des enseignants et leurs pratiques d'enseignement seraient influencées par trois grands principes : leurs réflexions personnelles et la vision qu'ils ont de l'enseignement, l'appropriation des théories scientifiques et les interactions, qui permettent la connaissance construite par les pairs. Ce modèle, bien qu'il tienne compte

de facteurs externes à l'enseignant, reste un modèle de pratiques individuelles. Avec l'apparition de la notion de communauté de pratique (Wenger, 1998 cité par Charlier, 2010), communauté au sein de laquelle les personnes ont des intérêts professionnels communs (nous définirons ce concept dans le chapitre suivant. Charlier (1998, cité dans Charlier 2010) a donc proposé un second modèle basé sur l'apprentissage collectif. Il prend en compte trois types de variables :

- les variables individuelles pourraient correspondre aux « réFLExions » du premier modèle. Il comprend les étapes de carrières et les pratiques antérieures des enseignants, ainsi que la vision qu'ils ont d'eux-mêmes et leur conception de l'apprentissage
- les variables de l'environnement comprennent tous les éléments extérieurs à l'enseignant. Ces éléments sont notamment influencés par les conditions de formation de la personne. Ainsi, la conception de l'apprentissage du formateur de l'enseignant, les possibilités de réaliser des projets ou l'interaction avec les pairs influencent les pratiques et le développement professionnel.
- les variables relationnelles prennent en compte le sentiment d'efficacité que l'enseignant a de la formation suivie.

Ce dernier modèle ne place plus les actions des enseignants au centre de leurs pratiques, mais propose de prendre en compte les variables individuelles, relationnelles et de l'environnement devant être mobilisées de manière singulière par chaque enseignant pour accompagner un apprentissage authentique.

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que le processus constitutif de la communauté et de l'apprentissage, et basée sur deux notions principales : l'échange et le partage. Charlier (2010) distingue deux niveaux de traitement cognitif pour ces notions. Ainsi, « l'échange exigerait un bas niveau de traitement cognitif se limitant à l'expression et au traitement d'informations relatives aux pratiques individuelles ou collectives. Le partage supposerait un haut niveau de traitement individuel ou collectif. » (Charlier 2010). L'échange seul n'est donc pas suffisant pour valoriser les pratiques collectives, et se doit d'être complété par des observations et échanges en situation (échanges coopératifs) pour avoir un impact sur le développement professionnel des enseignants.

3. Un facteur de réussite pour les apprenants

Outre les bénéfices des interactions entre pairs sur le développement professionnel des enseignants, les échanges et l'entre-aide dans cette profession favorisent également la réussite des apprenants. Pasi Sahlberg, chercheur à l'université de Harvard qui a notamment participé à la réforme de l'éducation en Finlande aujourd'hui reconnu, a tenté de déconstruire certains mythes autour de l'éducation et de la profession enseignante dans un entretien accordé à Marc-André Girard pour le site <http://www.ecolebranchee.com/>.

Le premier mythe est que l'amélioration de la qualité de l'enseignement dépend avant tout de l'enseignant lui-même. Cette idée répandue entraîne des attentes importantes envers les enseignants, alors que ce sont en grande partie des facteurs externes à l'école tels que la famille, la communauté dans laquelle l'apprenant se développe, notamment le groupe des pairs qui favorisent la qualité de la réception de l'enseignement. De nombreux facteurs de réussite ou d'échec d'un apprenant dans son apprentissage dépendent de facteurs extérieurs à l'environnement d'apprentissage. Pasi Sahlberg mentionne cependant qu'un enseignant, même s'il est faible, peut être aussi performant que ses collègues si ses capacités à s'intégrer socialement dans l'établissement dans lequel il travaille sont importantes. Selon Pasi Sahlberg, ces dix dernières années, de nombreuses recherches ont montré l'importance de la communication et du travail collectif entre les enseignants. En effet, ce type de pratiques favorise le bon fonctionnement des établissements, et donc l'environnement dans lequel les apprenants travaillent. C'est donc, par extension un, un vecteur de réussite pour les apprenants.

Chapitre 5. Les changements apportés par les outils numériques

Le développement et la généralisation des usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation ont fait naître de nouvelles pratiques et nouvelles problématiques. Dans ce chapitre, nous présenterons tout d'abord le concept de communauté virtuelle, puis les différents types de communautés que l'on peut trouver sur internet. Nous accorderons une importance particulière au concept de communauté de pratique, dans laquelle s'inscrit le public visé par le réseau IFprofs. Nous évoquerons ensuite la question de l'identité numérique et de l'*e-réputation* (réputation sur internet), qui se pose avec le développement des outils numériques. Enfin, nous nous intéresserons particulièrement aux réseaux sociaux, en étudiant les différents types de réseaux existants, et les problématiques liées au fonctionnement et à la vie de ces espaces d'échanges.

1. Les communautés en ligne

1.1. Le concept de communauté virtuelle

La notion de communauté est complexe à définir, car elle peut s'appliquer à toute sorte de groupe. Nous proposerons pour commencer un certain nombre de définitions de cette notion, issues du dictionnaire Larousse en ligne. La communauté peut aussi bien concerner un État, et représenter « le caractère de ce qui est commun à plusieurs personnes » (c'est le cas des communautés de biens ou d'intérêts), qu'un ensemble de personnes partageant des intérêts communs (ethnique, linguistique) ou encore une identité. Dans le domaine de l'éducation, le terme de communauté est employé de manière tout aussi polysémique, généralement en rapport avec des théories ou des méthodes éducatives diverses (Daele, 2004). On retrouve ainsi des communautés d'intérêt, des communautés d'apprenants, des communautés d'apprentissage en réseau etc.

Le terme « virtuel » n'est pas l'antonyme du mot « réel », comme il est souvent attribué. Dans le Larousse en ligne, la notion de virtuel désigne ce « qui n'est qu'en puissance, qu'en état de simple possibilité (par opposition à ce qui est en actes) ». Ainsi, pour ce qui concerne notre recherche, un environnement informatique virtuel est un espace fictif sur lequel on simule une réalité.

Une communauté virtuelle, ou *online community* dans la recherche en anglais, pourrait se définir comme « un groupe d'utilisateurs qui communiquent par un système de communication médiatisée par ordinateur et qui a des intérêts communs, des buts partagés

et des ressources partagées » (Lazar et Preece, 2002 p. 129, cités par Daele, 2004, p. 32). A cette première définition de la communauté virtuelle proposée par Lazar et Preece (2002), Preece et Maloney-Krishmar (cité par Daele, 2004) ajoutent des caractéristiques des consommateurs de communautés virtuelles. La première est que les membres de communautés virtuelles ont quelque chose en commun, que ce soit un intérêt, un but, une activité (professionnelle ou non). Leur appartenance à la communauté est déterminée par cet objectif commun. En entrant dans une communauté virtuelle, les membres s'engagent de manière implicite à participer régulièrement à la vie de la communauté, et à créer des liens et des projets avec les autres participants (nous verrons que cet aspect peut poser problème dans le cadre des réseaux sociaux). Grâce à la communauté virtuelle, les membres peuvent avoir accès à un certain nombre de ressources, mais cet accès est réglementé. La réciprocité de l'échange de ressources et des services proposés par la communauté est importante pour faire perdurer son activité. Enfin, les communautés virtuelles sont régies par des règles sociales, notamment en ce qui concerne l'usage de la langue et la manière de se comporter. Ces règles peuvent être implicites ou clairement explicitées dans une charte d'utilisation acceptée par tous les membres de la communauté. A ces caractéristiques, Daele (2004) ajoute l'aspect asynchrone. En effet, c'est une particularité propre aux communautés virtuelles que de pouvoir échanger des messages en un lieu virtuel commun à tous les membres (une liste de discussion par courrier électronique, un forum de discussion, un système de messagerie privée) sans que les membres ne soient présents au même moment pour répondre. Cette possibilité d'échange asynchrone rend les échanges entre les membres d'une communauté efficaces, notamment grâce à la possibilité d'échanger via le groupe des documents (audio, vidéos, textes, images) qui peuvent être réutilisés à tout moment au sein ou en dehors de la communauté.

Pour clore cette partie, nous proposons d'illustrer les notions expliquées en reprenant le modèle élaboré par Daele (2004) sur le développement professionnel d'un enseignant au sein d'une communauté virtuelle.

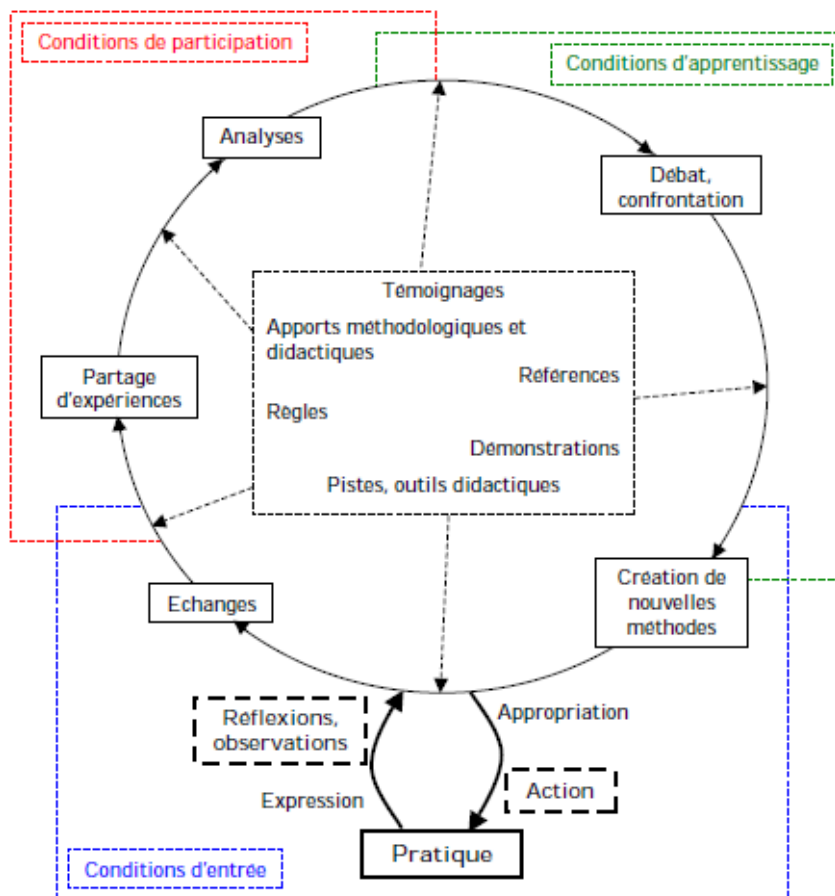


Figure 4: Proposition d'un modèle du développement professionnel d'un enseignant au sein d'une communauté virtuelle (Daele, 2004, p. 23)

Daele (2004) considère dans ce modèle que la pratique est le point d'entrée dans une communauté virtuelle (comme mentionné plus haut dans cette partie). Le membre entre ensuite dans un enchaînement d'échanges et d'actions, ponctués par l'intervention des autres membres de la communauté (rectangle du milieu). Ses pratiques se trouvent modifiées suite à sa participation au sein de la communauté (c'est la flèche qui va du cercle vers le rectangle « Pratique »)

1.2. Les communautés de pratique

Selon les objectifs qui rassemblent les membres, nous pouvons distinguer plusieurs sortes de communautés virtuelles :

- **Les communautés d'action** rassemblent des personnes qui œuvrent et mènent des actions pour servir une cause spécifique.
- **Les communautés d'intérêt** sont créées en fonction de l'intérêt des membres pour un sujet particulier, qui peut être professionnel ou non.

- **Les communautés épistémiques** ont pour vocation de rassembler des personnes en fonction de leur expertise dans un domaine donné, expertise qui se traduit notamment par des compétences reconnues et par une légitimité et une autorité en matière de production de connaissances.
- **Les communautés géographiques** rassemblent des membres qui viennent d'une même zone géographique.
- **Les communautés de circonstances**
- **Les communautés de pratiques** peuvent répondre aux besoins de membres ayant des pratiques et des intérêts, professionnels ou non, similaires. C'est à cette dernière catégorie que nous allons nous intéresser, car c'est celle qui concerne le réseau IFprofs.

Les communautés virtuelles peuvent bien sûr croiser plusieurs communautés de cette typologie. Ainsi, une communauté d'intérêt peut également se révéler être une communauté d'action selon ses activités, tout comme une communauté épistémique peut aussi être une communauté de pratique.

La notion de communauté de pratique est née des travaux de Jean Lave et d'Étienne Wenger à la fin des années 80 (cité par Daele, 2009, p. 721), qui se sont en effet intéressés à la manière dont les jeunes diplômés font leur entrée dans le monde professionnel. Daele (2009) définit la communauté de pratique comme étant un « groupe de personnes qui témoignent d'un intérêt commun pour un domaine précis. Ce domaine est généralement lié à une profession particulière mais pas nécessairement » (Daele, 2009, p. 721). La question de l'apprentissage est essentielle dans la notion de communauté de pratique, puisqu'elle place l'aspect socioculturel et l'aspect identitaire au même plan que l'aspect cognitif dans l'intégration d'un jeune diplômé dans une communauté professionnelle.

L'apprentissage dans une communauté de pratique est rendu possible grâce à la participation active de chacun des membres, dans le but de se socialiser en pratiquant des activités qui leur sont utiles. Il dépend de plusieurs facteurs mis en évidence par Wenger (1998, 2005, cité par Daele, 2009). En plus de la participation active des membres sur le réseau, la transformation en pratiques de connaissances théoriques acquises par ces membres est également un élément clé de l'apprentissage. De ces deux facteurs découlent

les développements des processus identitaires du jeune professionnel au sein de la communauté.

D'un point de vue technique, les communautés de pratique nécessitent des outils qui permettent d'une part aux membres de collaborer, de communiquer et de développer des projets communs à distance, mais également les outils conceptuels qui permettent d'organiser et d'évaluer des activités ou d'analyser l'apprentissage des membres. Pour ce qui est des outils techniques, les plate-formes sont généralement privilégiées comme support de communautés de pratiques pour la variété d'outils dont elles disposent. En effet, elles mettent au service des membres modules d'écriture collaborative (Wikis, glossaires, etc.), des outils de communication variés, tels que les forums de discussion ou des chats, les répertoires de ressources partagées, un agenda commun à tous les membres, un gestionnaire de tâches etc.

2. Identité numérique et e-réputation

D'après la définition du dictionnaire Larousse en ligne, l'identité constitue le caractère « permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité ». Dans le monde numérique, l'identité se compose d'informations multiples, qui peuvent être générées par l'utilisateur lui-même ou bien par les individus de son réseau. Ainsi, la cyberidentité est créée tant par les informations qu'un utilisateur met à disposition que par ce que pensent les autres utilisateurs de ces informations. Cette double identité (celle que l'on donne et celle que les autres donnent de nous) fait qu'aujourd'hui chacun possède une identité numérique ; si ce n'est pas de son propre fait, cela vient de celui des autres (personnes individuelles ou organismes).

L'identité numérique est une notion qui implique de nombreux traits identitaires. Selon les travaux de Cardon (2008) elle se décline sur deux axes principaux : « l'extériorisation de soi », c'est-à-dire les informations fournies par l'utilisateur, se réfèrent à ce qu'il est de manière durable (âge, sexe, situation matrimoniale, profession, formation etc). A l'inverse, la « simulation de soi » permet à l'individu numérique de montrer une projection de lui-même, de ce qu'il pourrait être. A ces deux axes Cardon (2008) superpose dans son modèle cinq types de visibilités qu'adoptent les utilisateurs sur internet. Le premier est nommé ***le paravent***, et désigne les personnes qui font en sorte de se rendre le moins visibles possible en ligne. Elles restent cachées et ne dévoilent des détails sur leur identité qu'avec les personnes de leur choix. ***Le clair-obscur*** correspond au profil

des utilisateurs qui se dévoilent tout en restant dans un cadre maîtrisé. Ces personnes choisissent des réseaux ou plate-formes qui favorisent les échanges en réseaux restreints, et où il est difficile d'être retrouvé si on ne donne pas d'adresse précise. *Le phare* désigne à l'inverse les utilisateurs qui se rendent visibles et dévoilent beaucoup d'informations sur des réseaux très ouverts qui favorisent les contacts nombreux avec des inconnus, qui sont en recherche d'audience. *Le post-it* caractérise d'une manière générale ceux qui cherchent à avoir des contacts qu'ils pourront rencontrer par la suite dans la vie réelle. Ces personnes donnent en général des informations contextuelles (de temps et de localisation) afin de faciliter l'organisation de ces rencontres. Enfin, *la lanterna magica* désignent les personnes qui se créent une seconde identité, en utilisant notamment des avatars. Il s'agit du profil typique des adeptes de jeux en réseau.

D'une manière générale dans le monde professionnel, la e-réputation (image véhiculée sur le web) est devenue de plus en plus importante avec la banalisation des outils numériques dans la vie de tous les jours. Les employeurs peuvent parfois se renseigner sur la personne qu'ils emploient via internet. Dans le cas de la profession enseignante, qui est un métier de contact direct avec le public, les possibilités d'être épié sur le web par le public auquel l'enseignant est confronté est d'autant plus importante.

3. Les réseaux sociaux

Après avoir étudié les différentes formes de communautés virtuelles pouvant être au service des interactions entre les enseignants, nous allons à présent nous intéresser à un autre support pour les communautés en ligne : les réseaux sociaux. Nous commencerons par définir et présenter les différentes formes de réseaux sociaux existant, afin de pouvoir mieux situer l'outil IFprofs. Puis, pour terminer cette partie théorique, nous aborderons une des problématiques majeures liées à la vie des réseaux sociaux, qui est le principe 90-9-1 (également appelé règle du 1%).

3.1. Définitions

Il existe de nombreux sites classés dans la catégorie des réseaux sociaux : *Facebook, Twitter, Myspace, LinkedIn, Flickr, Dailymotion, YouTube* etc. Ces sites proposent des services très différents les uns des autres, et sont pourtant tous considérés comme étant des réseaux sociaux. Dans cette partie, nous nous emploierons à distinguer les différentes formes de réseaux sociaux. Boyd et Ellison (2007, cités par Coutant et Stenger, 2009) ont proposé une définition globale des réseaux sociaux (*social network sites*) mais

permettent toutefois de repérer les spécificités de chacun. Les réseaux sociaux sont définis comme des services web permettant à chaque individu de se créer un profil plus ou moins public (selon les réseaux et les paramètres de visibilité associés à chacun d'eux), en lien avec les profils d'autres utilisateurs avec lesquels il est possible d'échanger. Boyd et Ellison (2007, cités par Coutant et Stenger, 2009) opposent deux premières catégories de réseaux sociaux : les « *social network sites* » que nous pourrions traduire par réseaux sociaux, et les « *social networking sites* » qui permettent ce que l'on peut appeler en français le « réseautage ». Cette dernière catégorie correspond à des réseaux sociaux utilisés pour créer et entretenir un réseau de connaissances dans un cadre professionnel (c'est le cas de *Viadeo* ou *LinkedIn*, par exemple). A l'inverse, les réseaux tels que *Facebook* sont utilisés de manière plus large. C'est donc principalement une variation d'usage qui différencie ces deux catégories de réseaux sociaux. Mais cette première définition reste vaste, et englobe des sites qui n'ont pas à l'origine la vocation d'être des réseaux sociaux. Coutant et Stenger (2009) l'opposent à la définition proposée par Levy (2009). Ce dernier définit les réseaux sociaux comme une « computation sociale » qui « construit et partage de manière collaborative des mémoires numériques collectives à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de photos (*Flickr*), de vidéos (*YouTube*, *DailyMotion*), de musiques (*Bittorrent*), de pointeurs web (*Delicious*, *Furl*, *Diigo*) ou bien de connaissances encyclopédiques (*Wikipedia*, *Freebase*). » (Levy 2009, repris par Coutant et Stenger, 2009, p. 4). Nous pouvons voir dans cette définition que c'est l'aspect de partage de connaissance qui est ici privilégié, laissant de côté l'aspect communicatif largement mis en valeur dans la définition précédente.

Sur la base de ces deux définitions, Coutant et Stenger (2009) ont élaboré une définition en tentant de prendre en compte tous les aspects cités plus haut. Les réseaux sociaux seraient donc « des services web qui : permettent aux individus de construire un profil public ou semi-public au sein d'un système, de gérer une liste des utilisateurs avec lesquels ils partagent un lien, de voir et naviguer sur leur liste de liens et sur ceux établis par les autres au sein du système ; et fondent leur attractivité essentiellement sur les trois premiers points et non sur une activité particulière ». Cette définition permet de distinguer les véritables réseaux sociaux (qui possèdent toutes ces caractéristiques) des computations sociales de Levy (2009) tels que *Youtube* ou *Delicious*, sur lesquels le fait d'avoir un profil ne constitue pas les mêmes usages que sur *Facebook* par exemple.

Si l'on tient compte de la dernière définition des réseaux sociaux, IFprofs rentre bien dans cette catégorie de services web. En effet, il permet de se créer un profil grâce auquel les utilisateurs peuvent accéder à un certain nombre de services, dont le principal est l'accès et la possibilité de partager des ressources pédagogiques. La création d'un profil permet également d'entrer en contact avec les autres utilisateurs, de pouvoir leur parler via un système de messagerie privée et d'avoir accès à leurs informations et publications.

3.2. Consommateurs, contributeurs et créateurs

Comme nous l'avons déjà mentionné plusieurs fois dans cette partie, la richesse et l'utilité des communautés de pratique pour les membres reposent sur leur activité au sein de cette communauté. Mais ce principe fondamental se heurte à un autre principe : le principe du 90-9-1. Concept sociologique à l'origine, le principe 90-9-1, aussi appelé règle du 1%, décrit la participation inégale en ligne des différents membres d'une communauté. Nous pouvons distinguer trois types d'utilisateurs des réseaux sociaux :

- Les créateurs sont ceux qui créent du contenu dans la communauté (articles, vidéos, photos etc).
- Les contributeurs n'alimentent pas la communauté en contenu, mais ils interagissent régulièrement avec celui-ci, en le commentant ou le partageant par exemple.
- Les consommateurs quant à eux ne font que consommer le contenu apporté par les créateurs.

La règle du 1%, basée sur de nombreuses observations de forums et autres sites collaboratifs tels que *Wikipédia*, stipule que les créateurs représentent 1% des utilisateurs de ces sites, les contributeurs 9% et les passifs 90%. Selon ce principe, seule une très faible majorité des utilisateurs d'une communauté serait prêt à partager ses contenus avec les autres. Même si ce phénomène est à prendre avec précautions, il reste tout de même corroboré par un certain nombre d'études et d'observations. Il est important d'en tenir compte lors de la mise en place d'un espace d'échange de type réseau social ou d'un site collaboratif car pour que ces derniers fonctionnent, la participation des membres est essentielle. Ainsi, comme ce fût le cas sur IFprofs à l'Alliance française de Bruxelles-Europe, la communication ou les formations à l'usage des réseaux sociaux dans un contexte professionnel peuvent faire l'objet d'une adaptation selon ce principe, en encourageant au maximum la contribution de tous les membres.

Chapitre 6. autoformation et usages des réseaux sociaux par les enseignants

1. Enjeux de l'autoformation des enseignants

1.1. Éléments théoriques

L'autoformation, au contraire de *l'hétéro* formation (être enseigné par quelqu'un), est un domaine encore relativement émergent, bien que connaissant une forte croissance à l'ère actuelle du *e-learning*, qui tend à être reconnu comme un dispositif de formation continue dans le cadre de l'emploi d'une manière générale. En ce qui concerne plus spécifiquement les pratiques enseignantes, il a été à de nombreuses reprises reconnu que l'environnement de travail des enseignants est en perpétuelle mutation : affectations, réformes, nouvelles pratiques, émergence de nouveaux outils etc. (d'Ortun et Pharand, 2012). Dans ce contexte, la nécessité de la compétence à s'auto-former semble être importante, mais est pourtant peu enseignée et stimulée dans les formations d'enseignants. L'autoformation peut se définir « comme un dispositif de formation où l'apprenant prend l'initiative et choisit de manière autonome les buts et les méthodes d'apprentissage et acquiert des connaissances en utilisant ses propres ressources et celles de son milieu » (Tremblay, 2003, cité par d'Ortun et Pharand, 2012, p. 3).

Dans un cadre d'autoformation, la notion de stratégies d'apprentissage, qui consiste en « des opérations mises en œuvre pour faciliter l'acquisition de connaissances ou de compétence » (Straka, 2000, cité par d'Ortun et Pharand, 2012, p. 3), est primordiale. En effet, l'enseignant étant seul face à son apprentissage, doit développer des stratégies permettant la bonne acquisition des savoirs. Hrimech (2002), à la suite d'une série d'entretiens menés avec des travailleurs de différentes professions en a dégagé un certain nombre, qu'il a classé en trois catégories : les stratégies sociales, cognitives et méta cognitives. Parmi les stratégies les plus répandues, Hrimech a identifié la lecture, l'apprentissage par l'expérience ou par la pratique, l'essai et l'erreur, le coaching et le mentorat (qui font intervenir une tiers personne), la discussion et les échanges avec les collègues et les experts, Internet, et le *modeling* (imitation des pairs plus expérimentés). Pour faire face à une situation d'autoformation, les apprenants doivent également posséder certaines compétences indispensables à la réussite de leur auto apprentissage. Ainsi, des facultés adaptatives (aptitude à tolérer l'incertitude), sociales (capacité d'établir un réseau de ressources), praxiques (capacité de réfLEXion sur l'action et pendant l'action) et

métacognitives (se connaître comme apprenant) sont des compétences nécessaires pour envisager l'autoformation (Tremblay, 1992, cité par d'Ortun et Pharand, 2012).

Concernant les spécificités de la profession enseignante, elles sont soumises, comme dit plus haut, à de nombreuses mutations liées au public ou encore aux pratiques régulièrement renouvelées. En ce sens, l'aptitude à s'auto-former est particulièrement importante dans l'exercice de cette fonction, sans être pour autant encouragée dans la formation des enseignants. Néanmoins, avec l'avènement des technologies numériques, et en particulier du web social, les enseignants disposent aujourd'hui de nombreux outils qui leur permettent notamment de développer leurs capacités d'autoformation en mettant en œuvre les stratégies sociales telles que le mentorat et l'échange entre pairs.

1.2. Apprentissages dans les communautés en ligne

Après avoir défini le concept d'autoformation et présenté les caractéristiques de ce dispositif de formation, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux apprentissages possibles au sein des communautés en ligne pour les publics enseignants.

Dans le domaine de l'éducation, et dans la cadre de formations organisées, Baron et Bruillard (2004) distinguent deux types de communautés virtuelles, qui ont pour principale différence leur pérennité dans le temps. Ainsi, il y a les réseaux dits pérennes, qui sont utilisés comme vecteurs pour diffuser des idées, et parfois pour des objectifs militants. Ces réseaux sont alimentés de manière spontanée et régulière, et rassemblent des professionnels affiliés à une même institution ou à un domaine de spécialité spécifique, qui défendent des valeurs professionnelles et/ou civiques. Le second type de communauté serait utilisé de manière ponctuelle, dans la cadre d'une formation nécessitant la réalisation d'une tâche commune à un instant précis. Ces communautés ont pour but d'apporter un soutien, un sentiment d'appartenance à un groupe réduisant ainsi la sensation d'isolement et favorisant un climat d'entre-aide au sein de la communauté.

Sortant du cadre de formations organisées, les groupes de discussions et d'échanges sur les réseaux sociaux actuels tendent à être plus ouverts, et à offrir une grande variété dans les sujets qui y sont abordés. Ainsi, s'ils sont tous pérennes, ils n'en restent pas moins utilisés de manière ponctuelle par les participants, sollicitant leurs pairs en cas de besoin dans une situation précise. Dans un cadre d'autoformation, la difficulté des apprentissages sur ces communautés en ligne réside dans le manque de contrainte et la rapidité de circulation de l'information, qui est très rapidement renouvelée et difficile à retrouver. Ces

contraintes dépendent cependant de l'ampleur du groupe (Baron et Bruillard, 2004). Ainsi, dans un groupe restreint sur une question précise et étant composé de personnes aux compétences similaires, les apprentissages seront rendus plus faciles, et les participants auront moins de mal à révéler leurs pratiques, favorisant ainsi l'entre-aide et la diffusion de conseils, utiles dans une démarche d'autoformation.

2. Réseaux sociaux et enseignants de FLE

Afin d'illustrer les aspects théoriques présentés dans la partie précédente, nous proposerons ici un état des lieux des groupes formés autour de l'enseignement du français langue étrangère sur trois des réseaux sociaux les plus répandus actuellement et permettant l'échange ou le suivi d'informations : *Facebook*, *Twitter* et *LinkedIn*. Nous exposerons ainsi les grands groupes existants sur ces réseaux et l'usage qui en est fait, afin de les mettre en lien avec les possibilités offertes par IFprofs.

2.1. État des lieux de l'existant sur Facebook, Twitter et LinkedIn

LinkedIn est un réseau social professionnel permettant de créer des liens entre professionnels d'une même spécialité. Il a principalement une fonction dite de « réseautage », c'est-à-dire qu'il est principalement utilisé pour se faire des contacts utiles dans le cadre professionnel. Cependant, il existe également de nombreux groupes d'échanges concernant des domaines professionnels ou des pratiques spécifiques. Dans le domaine du FLE, nous avons trouvé plusieurs groupes d'ampleur plus ou moins importante. Le plus grand que nous ayons trouvé en tapant comme recherche « FLE » est le groupe « FLE, français langue étrangère » (<https://www.linkedin.com/groups/104313/profile>), créé et géré par deux spécialistes des TICE et comptant près de 11 000 membres. Les groupes « Eurolingua » (<https://www.linkedin.com/groups/3010312/profile>) et « Qu'enseignes-tu (le FLE) ? » (<https://www.linkedin.com/groups/4983932/profile>) sont, eux, moins importants, et comptent respectivement 1124 et 829 membres. Les principaux contributeurs de ces groupes sont des professionnels tenant des blogs reconnus tels qu'Agito FLE, qui propose des ressources et des conseils pédagogiques pour les enseignants de FLE. Nous ne sommes donc pas, dans le cadre de groupes importants sur *LinkedIn*, face à de réels espaces d'échanges, mais plutôt à des groupes que l'on peut suivre pour se tenir informé de l'actualité dans le domaine du FLE. Cependant, nous avons également repéré de plus petits groupes qui semblent plus propices aux échanges, car ils se concentrent sur des

thématiques plus spécifiques telles que la phonétique, ou encore parce que ce sont des communautés qui rassemblent des membres en fonction d'une situation géographique, d'un statut (groupe pour les professeurs de FLE indépendants ou pour les étudiants de master FLE). Ces espaces sont plus propices aux échanges de conseils spécifiques concernant la thématique du groupe.

Sur *Facebook*, la situation est quelque peu différente. En effet, dans tous les groupes que nous avons repérés, même ceux de grande ampleur, les contributeurs ne sont pas forcément ceux qui ont l'habitude de publier sur d'autres sites. Nous observons plus dans ce cas des communautés d'entre-aide, dans lesquels sont régulièrement posées de questions d'ordre pédagogique ou administrative liées à la profession. Ainsi, si l'échange et le partage de ressources est également répandu sur ces groupes, bon nombre d'enseignants publient leur idées afin de recevoir un retour sur les activités qu'ils ont conçues. Les informations circulent également sur des événements qui se produisent dans les structures dans lesquelles les inscrits exercent, partout dans le monde. La publication d'offres d'emplois est, paradoxalement, plus répandue dans les groupes *Facebook* que sur *LinkedIn*, les enseignants postent régulièrement des offres proposées par leur structure actuelle. Ces publications sont nombreuses et attirent souvent beaucoup de membres. Des conseils sur les méthodes utilisées selon les publics circulent également régulièrement, et certains utilisent ces groupes pour les proposer à la vente d'occasion. Parmi les groupes observés, « Enseignement du FLE » est le plus important puisqu'il compte plus de 10 000 membres. L'échange et le partage de ressources est l'activité la plus répandue sur ce groupe. « Enseigner le FLE » (<https://www.facebook.com/groups/professeurdeFLE/?fref=ts>) constitue également une importante communauté de plus de 7 500 membres, et a fait de l'entre-aide entre enseignants son mot d'ordre. On y trouve ainsi de nombreuses publications de demandes de conseils et autres offres d'emploi. Nous constatons donc que les groupes sur *Facebook* favorisent plus l'échange : les participants ne sont pas spectateurs d'un petit groupe de contributeurs, au contraire la plupart d'entre eux participent ponctuellement lorsqu'ils ont une information à partager ou besoin d'avis ou de conseils quant à leur travail. *Facebook* compte également un grand nombre de pages créées par les éditeurs ou bloggeurs professionnels, qui partagent leur actualité via le réseau.

Enfin, sur *Twitter*, la situation est encore différente. En effet, ce réseau permet essentiellement de suivre et d'être suivi par les membres de la communauté. Il s'agit donc de suivre l'activité de professionnels, d'organismes, d'entreprises ou de médias qui

publient des documents accessibles à ceux qui les suivent. On ne trouve donc pas particulièrement d'interaction sur ce réseau, et la plupart des publications concernent l'actualité de ceux qui publient, et plus rarement du partage de ressources.

2.2. Avantages d'IFprofs

Le réseau IFprofs permet de combiner les possibilités offertes par les éléments décrits ci-dessus. Il s'agit tout d'abord d'un réseau réservé aux professionnels de l'éducation francophone, permettant à la fois un accès à l'ensemble de la communauté (possibilité de visualiser toutes les publications de la communauté monde) et un accès plus restreint à l'espace pays dans lequel chaque utilisateur est inscrit. Cela permet de pouvoir consulter un grand nombre de ressources, si l'utilisateur est à la recherche de documents à exploiter en cours. IFprofs permet aussi de se concentrer sur les problématiques spécifiques liées à la pratique de l'enseignement du FLE dans un pays en particulier. Le système de classement des ressources en trois types (ressources brutes, pédagogiques et méthodologiques) permet aux membres de trouver plus facilement des ressources en fonction de leurs besoins. IFprofs dispose également d'un système de recherche par mot clés, pour les recherches de documents sur des thématiques spécifiques et la possibilité d'accéder à des publications anciennes plus simplement. La création de groupes de discussion ou de travail sur des thématiques spécifiques (générales ou liées à un pays en particulier) représente quant à elle un atout dans l'usage d'IFprofs dans une perspective d'autoformation, puisque ces derniers peuvent être restreints et créés sur des thématiques ou pour un public spécifique. Enfin, grâce à un principe de partenariat, les médias francophones, institutions, associations ou entreprise engagés dans la promotion et l'enseignement de la langue française peuvent également être présents sur IFprofs et partager leurs actualités avec l'ensemble de la communauté.

Toutes les fonctionnalités et les usages repérés sur de grands réseaux sociaux tels *Facebook*, *LinkedIn* ou *Twitter* (échange de ressources, partage d'infos, promotions d'événements, suivi de l'actualité de médias, organismes ou entreprises...) sont rassemblées et organisées sur IFprofs, dans un espace entièrement dédié aux professionnels de l'éducation francophone.

Partie 3 – Mise en place d'IFprofs à l'AFBE

Chapitre 7. Présentation de l'outil IFprofs

Dans cette partie nous introduirons le réseau social IFprofs (www.ifprofs.org), qui a fait l'objet pendant notre stage d'une mise en place par l'Alliance française de Bruxelles-Europe à destination de toute la Belgique. Nous ferons tout d'abord une présentation de cet outil, comprenant l'historique de sa création et son fonctionnement général, que nous préciserons en présentant le principe de navigation du site. Nous donnerons ensuite des détails sur le public auquel IFprofs est adressé, et expliquerons enfin comment fonctionnent les partenariats.

1. Présentation

Imaginé et créé par l'Institut Français de Paris, IFprofs est un réseau social professionnel, destiné aux acteurs de l'éducation francophone dans le monde. Il a été conçu comme un espace d'échange et d'autoformation pour les enseignants et un outil de coopération pour le réseau culturel français à l'étranger.

1.1. Historique

Ces dernières années, plusieurs pays ont déjà mis en place des espaces d'échanges et de partages en ligne pour les enseignants. Dans une volonté de rassembler les communautés déjà existantes pour créer un réseau mondial, l'Institut Français de Paris s'est inspiré des réseaux ou sites collaboratifs déjà en action pour créer IFprofs.

Parmi les réseaux existants à l'origine d'IFprofs, **Franciaoktatas** est l'un des plus anciens. Mis en place en 2006 par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Hongrie, le site franciaoktatas.hu est un portail de ressources pédagogiques. Il a pour vocation de mettre à disposition des enseignants et des apprenants des ressources et du matériel pédagogique en langue française dans des domaines d'éducation variés (histoire, sciences de la vie et de la terre, arts...).

Le site **VizaFLE** a lui aussi inspiré la création d'IFprofs. Il a été mis en place en 2011 en Roumanie. Il s'agit d'un outil à la croisée du portail de ressources pédagogiques et du réseau social professionnel. En effet, les membres ont accès à des fonctionnalités de communication propres aux réseaux sociaux, mais aussi à des ressources pédagogiques qui peuvent être partagées et échangées avec un public restreint ou avec l'ensemble de la communauté. Ce site est destiné à tous les enseignants de français langue étrangère de Roumanie.

Plus spécifique, le site **Vizavi** est destiné aux enseignants de disciplines non linguistiques dans des filières bilingues en Italie. Il sert notamment à fournir des ressources pour les professeurs dont les élèves préparent des diplômes bilingues tels que l'Esabac (Baccalauréat français et *Esame di Stato* italien). **Vizavi** est aussi le site de l'enseignement du français en Italie. Il est accessible aux enseignants mais aussi aux apprenants, qui peuvent y consulter des ressources.

Les portails de ressources pédagogiques et réseaux professionnels se sont également développés hors Europe. Ainsi, **Francomania** est le site de référence d'échange de ressources pour les enseignants de français en Russie, et **La salle des profs** un réseau social pour les enseignants de français d'Asie du Sud.

Tous ces sites et leurs particularités ont permis à l'Institut Français de créer un réseau mondial, qui dispose d'espaces propres à chaque pays qui rejoint le réseau, mais permet également les échanges et les contacts avec la communauté mondiale. Lancé à la fin de l'année 2015, le réseau IFprofs est actuellement opérationnel dans dix pays : Albanie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Finlande, Espagne, Mexique, Mali et Égypte. Il compte environ 1150 inscrits. D'ici la fin de l'année 2016, une trentaine de pays sur les cinq continents devraient avoir rejoint le réseau.

1.2. Fonctionnement du réseau

Le réseau est organisé en espaces-pays : l'institution ou la structure qui souhaite mettre en place IFprofs le fait pour tout le pays dans lequel elle se trouve, et devient modérateur de cet espace. C'est pourquoi, avant la création de l'espace pays, un projet pays doit être élaboré en collaboration avec les différents acteurs de la francophonie du pays, afin de décider de l'usage qui sera fait du réseau IFprofs au sein du pays. Ce projet doit ensuite être présenté à l'Institut Français de Paris qui s'occupe de la mise en place du site.

Une fois l'espace pays ouvert, les membres peuvent s'y inscrire. Il est nécessaire d'avoir un compte pour pouvoir accéder aux ressources ou publier sur le réseau. Une fois inscrit, les membres peuvent commencer à utiliser le réseau en tant que consommateur mais aussi contributeur. Cela signifie qu'ils peuvent consulter des ressources mais également en publier dans les différentes rubriques du site. Les utilisateurs peuvent également se construire leur propre réseau, en devenant « collègues » en ligne avec les personnes qu'ils connaissent. Cela leur permet de consulter le profil de ces personnes,

suivre leurs publications mais aussi d'échanger avec eux via un système de messagerie privée. Chaque utilisateur a également la possibilité de mettre en favori des publications d'autres utilisateurs, afin de les conserver.

Pour s'auto-former ou échanger sur des thématiques spécifiques, les membres peuvent également rejoindre des groupes dans leur espace pays, mais aussi dans les autres pays. Ces groupes peuvent être publics (chacun peut y entrer librement) ou privés (une demande doit être envoyée au modérateur du groupe). Chaque membre peut également créer son propre groupe. Il en devient alors automatiquement le modérateur.

Dans chaque espace-pays, un onglet « événements » et un onglet « infos », mis à jour par les modérateurs, permettent aux membres de suivre l'actualité et les temps forts de la francophonie qui ont lieu dans leur pays. Afin d'illustrer les propos de cette partie, des captures d'écran du réseau IFprofs sont proposées en annexe 1.

1.3. Principe de navigation et architecture de contenus

La navigation des membres de la communauté IFprofs est relativement intuitive. Lorsque l'utilisateur arrive sur la page d'accueil du site (www.ifprofs.org), il a accès à différentes fonctionnalités :

- L'onglet « découvrir IFprofs » contient des articles expliquant le fonctionnement du réseau, ainsi que la charte d'utilisation et un tutoriel d'utilisation.
- L'onglet « site pays » donne des informations sur les différents espaces pays déjà en ligne : nombre de membres et d'animateurs, de groupes créés par ce pays, les événements et les infos publiés dans cet espace, le nombre de ressources publiées par les membres.
- L'onglet « animateurs » présente tous les animateurs dans différents espace-pays d'IFprofs. Il permet de consulter leur profil et d'entrer en contact avec eux.
- Enfin, l'onglet « Forum » est un espace d'échange réservé aux animateurs de la communauté IFprofs.

Ces onglets et les ressources qu'ils contiennent sont accessibles à tous, même aux personnes non inscrites sur le réseau. Pour entrer dans les différents espaces-pays, il suffit de cliquer sur le pays de son choix sur la carte de la page d'accueil. Ainsi, les utilisateurs peuvent accéder aux différentes fonctionnalités du réseau. Ces dernières sont accessibles

via les onglets dans un bandeau en haut de la page. Le bandeau est statique, et présente quelque soit l'endroit du site dans lequel l'utilisateur se trouve.

Dans la partie supérieure du bandeau se trouvent les rubriques « ressources pédagogiques », « ressources méthodologiques » et « ressources brutes ». Elles permettent de classer les différentes ressources publiées par les utilisateurs ou les administrateurs, afin qu'elles puissent être retrouvées facilement.

Dans la partie inférieure du bandeau se trouvent les onglets « Événements », « Infos », « Groupes », « Membres » et « Découvrir IFprofs pays ». Ils permettent d'accéder aux fonctionnalités expliquées dans la partie précédente. L'identification se fait en haut à droite de la page du site, en entrant adresse mail et mot de passe. A tout moment, l'utilisateur peut retourner à la page d'accueil du site en cliquant sur le logo IFprofs.

Le schéma suivant présente l'architecture de contenus du réseau :

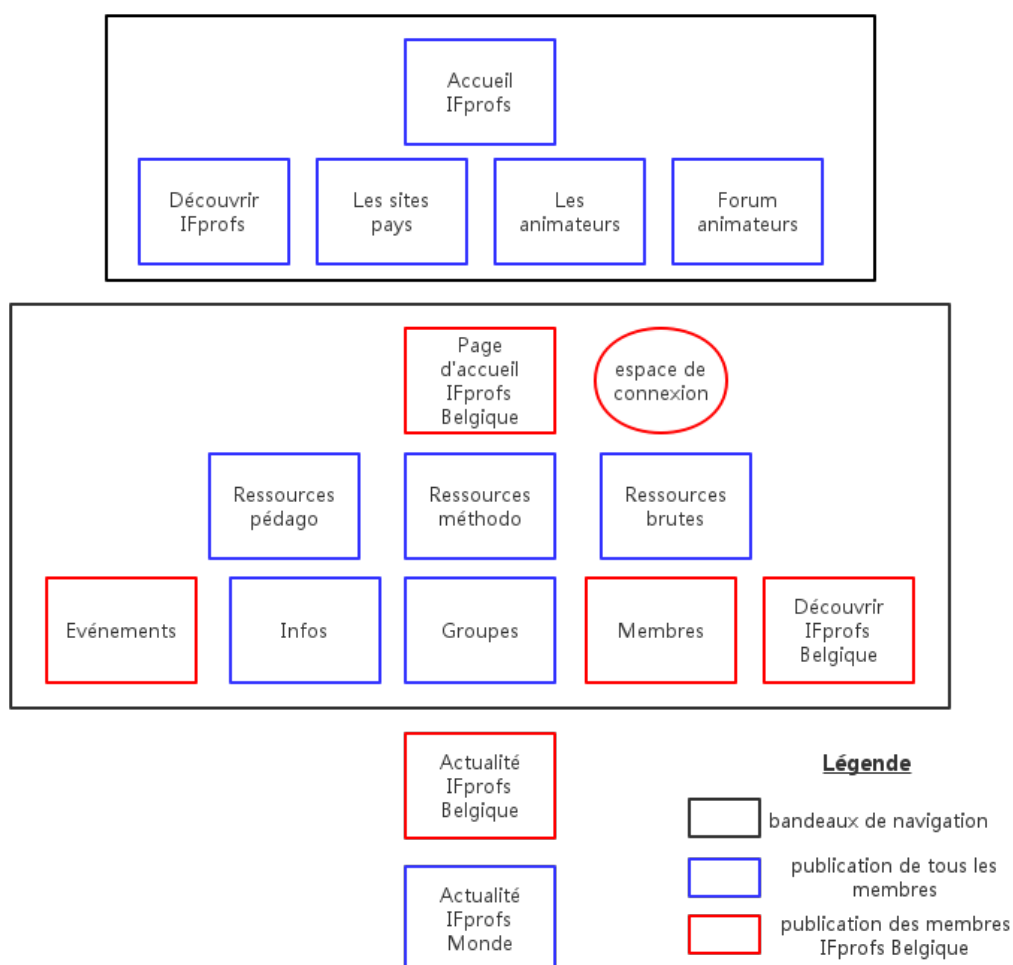


Figure 5: Architecture de contenus IFprofs

2. Public cible

L'outil IFprofs a pour vocation de rassembler autour d'un même réseau tous les professionnels de l'éducation francophone à travers le monde. La diversité des profils des membres inscrits dans les espaces-pays ouverts permet une richesse et une grande variété de ressources pour les différentes spécialités de l'enseignement francophone.

Ainsi, les enseignants de français pour des publics étrangers non francophones sont invités à rejoindre le réseau, quel que soit leur discipline d'enseignement et le public avec lequel ils travaillent : FLE (français langue étrangère), FOS (français pour objectifs spécifiques), FOU (français pour objectifs universitaires), FLI (français langue d'intégration) etc. IFprofs s'adresse également aux enseignants de disciplines non linguistiques qui exercent en français, comme cela peut être le cas dans les lycées français par exemple. Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement en français ont la possibilité de rejoindre le réseau pendant leurs études. Cela leur permet d'être rapidement en contact avec des professionnels de leur future discipline d'enseignement, et ainsi de bénéficier de conseils de professeurs expérimentés, mais aussi de trouver des ressources à utiliser en classe lors de stages professionnels.

Outre les enseignants et formateurs, le réseau est ouvert aux coordinateurs pédagogiques, chefs d'établissements et médiathécaires intervenants dans des organismes pour la promotion de la langue française dans le monde. Ces publics sont également encouragés à publier, afin d'enrichir les discussions et les contenus disponibles sur le réseau.

Enfin, IFprofs se veut aussi un outil de coopération pour le réseau culturel français à l'étranger (Instituts Français, ambassades...). Ainsi, les acteurs du réseau culturel peuvent eux aussi rejoindre et publier sur IFprofs afin de dynamiser la présence du français dans le pays dans lequel ils se trouvent et au niveau mondial.

3. Les partenaires

Avec ses possibilités de partenariat, IFprofs permet aussi de valoriser les actions et ressources numériques francophones publiées par des institutions publiques ou privées. Cela leur donne une visibilité sur un réseau mondial. Disposant d'un compte membre, les partenaires peuvent également être en contact avec n'importe quel utilisateur du réseau. Deux types de partenariats sont possibles, nous allons les présenter dans les parties suivantes.

3.1. Les partenaires pays

Le partenaire pays dispose d'un profil partenaire sur l'espace du pays dans lequel il est inscrit. Il peut y présenter ses activités, insérer des liens vers son site internet et bénéficier de toutes les fonctionnalités proposées aux membres de la communauté. Il est officialisé par la signature d'une convention (annexe 2) entre le partenaire et les responsables pays, document qui doit informer les deux partis des points développés ci-après.

Les contenus publiés par le partenaire pays peuvent également être visibles de l'ensemble du réseau mondial. Le logo du profil partenaire s'affiche en page d'accueil et dans la rubrique « Découvrir IFprofs pays » dans le diaporama des logos des partenaires inscrits sur IFprofs pays. Les publications des partenaires apparaissent dans la partie « suivre les partenaires » sur la page d'accueil du site.

Être partenaire permet de multiplier les zones de visibilité sur le réseau. Ainsi, la totalité des publications des partenaires s'affichent dans les rubriques correspondantes de chaque espace-pays. Les membres de la communauté avec lesquels les partenaires sont collègues reçoivent toutes les dernières publications de ce dernier. Enfin, si le partenaire a une activité importante sur le réseau, il apparaît dans le bloc « à suivre », qui est présent dans toutes les rubriques d'IFprofs.

Les contenus que les partenaires publient sur IFprofs doivent être éditorialisés. Ce sont des contenus à part entière de type texte, photo, vidéo, audio etc. Ainsi, un simple lien vers un contenu plus complet hébergé sur un autre site ne peut être considéré comme un contenu réel sur IFprofs. Les contenus publiés par les partenaires doivent également pouvoir être utilisés en l'état par les membres de la communauté.

Enfin, les partenaires sont tenus de travailler en collaboration avec les responsables de l'espace IFprofs pays dans lequel ils se trouvent, afin de s'informer des nécessités d'évolution du partenariat, ou encore des difficultés auxquelles ils pourraient faire face au fur et à mesure de l'avancement du partenariat.

3.2. Les partenaires monde

Les partenaires monde disposent des mêmes fonctionnalités et de la même visibilité sur le réseau que les partenaires pays, mais ont des obligations supplémentaires. Tout d'abord, les profils partenaires monde sont créés dans l'espace IFprofs France, l'Institut Français de Paris gérant l'ensemble de la communauté. D'autre part, les partenaires

mondes sont tenus de participer aux concours organisés par IFprofs. En effet, cette participation est annoncée dans les publications IFprofs relatives aux concours et dans les lettres d'actualités envoyées à un rythme hebdomadaire aux membres de la communauté. Une fois par an, les partenaires monde doivent mettre à disposition un prix minimum permettant de récompenser les lauréats du concours. La valeur d'un prix doit être comprise entre 1 000 € et 1 500 €. Selon la convention qui lie le partenaire monde et l'Institut Français de Paris, le prix peut être un soutien financier pour une formation en France, un billet d'avion aller-retour pour la France ou encore du matériel pédagogique.

Chapitre 8. Les différents rôles sur IFprofs

Les inscrits sur le réseau IFprofs peuvent avoir plusieurs rôles selon celui qui leur a été attribué lors de la mise en ligne du site pays. Ainsi, nous pouvons distinguer les enseignants et autres personnels qui s'inscrivent pour avoir accès à un certain nombre de services, et les animateurs, qui peuvent avoir un usage du site similaire aux premiers mais avec en plus des responsabilités d'animateur. Dans ce chapitre, nous évoquerons tout d'abord les enjeux de l'usage d'IFprofs pour les enseignants, en présentant les différents services proposés, puis, nous détaillerons le rôle de l'animateur, que nous avons tenu dans le cadre de notre stage, indispensable au bon fonctionnement de la communauté.

1. Être membre d'IFprofs, les enjeux pour les enseignants

Grâce à ses différentes fonctionnalités, l'usage d'IFprofs présente un certain nombre d'avantages pour les enseignants dans l'exercice de leur fonction. Nous parlerons dans cette partie des différents services et possibilités offerts par l'ensemble du réseau à ses membres, en nous intéressant aux profils types des utilisateurs : les consommateurs, les contributeurs et les créateurs de contenus.

1.1. Trouver des ressources et des informations professionnelles

Un des objectifs premiers du réseau IFprofs, et ce qui fait son attractivité pour les enseignants (qui, rappelons-le, peuvent être des enseignants de français où d'autres matières en français, tout niveau d'éducation confondu), est le fait de pouvoir trouver des ressources exploitables dans leurs cours. Ces ressources sont accessibles facilement par tous les membres, grâce à un système de classement simple. En effet, elles sont classées en trois rubriques selon les informations que l'on peut y trouver. Il y a ainsi les ressources brutes, qui sont des documents authentiques de tous types (audio, vidéos, textes etc) non didactisés. Les enseignants peuvent les utiliser pour construire le scénario de cours de leur choix (selon le niveau des apprenants ou le point du programme abordé par exemple). Les ressources pédagogiques sont quant à elles des ressources déjà didactisées, qui assurent des cours « clés en main » pour les enseignants. Il peut s'agir de fiches pédagogiques créées à partir de documents authentiques ou fabriqués, ou bien de contenus imaginés et créés par les personnes qui publient (flashcards, kit de jeux etc). Enfin, l'onglet « ressources méthodologiques » contient des documents méthodologiques destinées à aiguiller les enseignants dans leurs pratiques. Nous pouvons donc y trouver des documents

sur le diagnostic en phonétique, l'intégration des TICE dans un dispositif d'apprentissage, l'usage des textes littéraires en classe de FLE² etc. IFprofs permet de distinguer ces types de ressources grâce à des logos : RM (ressources méthodologiques), RB (ressources brutes) et RP (ressources pédagogiques, ainsi que des dessins indiquant la nature du document posté (image, texte, vidéo).

Ce type d'usage du réseau répond à la volonté de l'Institut Français de Paris d'en faire un outil de formation informelle pour les enseignants. Ainsi, les consommateurs d'IFprofs (terme désignant les utilisateurs qui n'utilisent le réseau que pour consommer les informations publiées par d'autres) peuvent découvrir des documents authentiques et ressources, pratiques et courants didactiques pour enrichir leurs cours, et mener des réflexions personnelles. Mais cet outil leur permet également d'être tenu au courant, découvrir et participer à des événements dans la vie réelle. Cela permet de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe (groupe de pairs et communauté virtuelle) et ainsi de renforcer la motivation. Les membres consommateurs représentent, selon le principe du 90-9-1 développé dans le cadre théorique de ce travail, la grande majorité des utilisateurs du réseau (statistiquement environ 90%).

1.2. Échanger avec ses collègues

IFprofs est également un outil de communication permettant d'échanger avec l'ensemble des inscrits, tant sur le réseau pays que sur le réseau monde, de différentes manières. Si chaque membre (inscrit sur IFprofs) a la possibilité de publier sur le réseau, il lui est également possible d'interagir avec les publications de tous les autres membres, quel que soit son espace pays. Il n'est donc pas nécessaire d'être « collègue » sur IFprofs avec une personne pour voir et commenter ses publications. Devenir « collègue » (équivalent de « ami » sur IFprofs) avec un autre membre permet de développer les possibilités d'échange. Il est possible de devenir collègue avec n'importe quel membre du réseau monde, cette fonctionnalité n'est pas limitée aux membres d'un même espace pays. Les utilisateurs accèdent ainsi à une fonction de messagerie privée depuis leur propre profil, via laquelle il est possible d'avoir une discussion (synchrone ou asynchrone) avec le collègue. Cela permet également d'accéder à la totalité des informations du profil de leurs collègues, pour pouvoir éventuellement avoir des échanges en dehors du réseau ou même dans la vie réelle. Être collègue avec d'autres membres donne la possibilité de suivre les publications de ces membres. Cela correspond à une mise en favoris de certaines publications, afin

² Exemples de fiches pédagogiques déposées comme ressources méthodologiques sur IFprofs

qu'elles soient mises de côté et qu'elles ne se perdent pas parmi les autres publications. Enfin, la possibilité de créer ou de rejoindre des groupes de travail et d'échange sur des thématiques spécifiques renforce également les possibilités d'échanges, même avec les personnes qui ne font pas partie du réseau de « collègues ».

Les utilisateurs qui se servent du réseau pour échanger avec les autres membres sont appelés contributeurs. Contrairement aux consommateurs, ils participent à la vie du réseau. En effet, même s'ils ne publient pas, par leurs commentaires ou sélections des publications des autres membres, ils contribuent à faire avancer et à enrichir les échanges sur l'ensemble de la communauté IFprofs. Les contributeurs sont à la recherche d'informations pour enrichir leur réflexion professionnelle, et, de par leur participation sur le réseau et leurs retours sur certaines publications, permettent de co-construire des savoirs et des pratiques et deviennent acteurs d'expériences pilotes. Tenir ce rôle sur un réseau social tel qu'IFprofs permet également d'accroître le sentiment d'estime de soi. Les contributeurs sont, toujours selon le principe du 90-9-1, une petite minorité des utilisateurs de réseaux sociaux (environ 9%).

1.3. Partager son expérience professionnelle

Enfin, chaque membre d'IFprofs peut pleinement prendre part à l'enrichissement de la communauté en publiant eux-mêmes leurs ressources sur le réseau. Cette dernière catégorie de membres représente les créateurs. D'un point de vue statistique, ils ne représentent que 1% des utilisateurs de réseaux sociaux. Dans le cadre d'IFprofs, ces membres peuvent publier des ressources qu'ils ont trouvées ou dont ils sont l'auteur (les questions de droits seront abordées plus tard dans ce travail) dans les trois rubriques du réseau : ressources méthodologiques, ressources pédagogiques et ressources brutes.

Les créateurs cherchent, comme les deux autres catégories, à enrichir leurs pratiques professionnelles. Ils utilisent cependant des méthodes différentes. En effet, ces utilisateurs souhaitent développer une méta-réflexion professionnelle et construire leurs propres savoirs, qu'ils soumettent par la suite aux autres membres de la communauté. Ainsi, ils publient leurs productions, fruit de leurs réflexions personnelles, et s'auto-évaluent notamment grâce aux retours des contributeurs. Leur objectif de partager, diffuser et mettre en commun leurs connaissances et leurs réalisations leur permet de contribuer à la vie et à l'enrichissement de la communauté.

2. Le rôle de l'animateur : soutenir l'élaboration d'une communauté de professionnels

L'institut français de Paris est propriétaire du réseau IFprofs qu'il a créé. En cette qualité, il assure un suivi général régulier sur l'ensemble du réseau. Mais chaque pays doit par ailleurs nommer un certain nombre d'animateurs, en charge de l'animation de l'espace pays en particulier. A ce stade de lancement du projet IFprofs, l'espace pays IFprofs Belgique compte quatre animateurs issus de différents services (enseignant, pôle pédagogique et direction). Par la suite, il est prévu d'avoir deux comptes animateurs gérés par des enseignants « tournants » sur ces postes, ainsi que de conserver les comptes du pôle pédagogique et de la direction. Les rôles de l'animateur sont multiples et primordiaux pour assurer le bon fonctionnement et le développement d'IFprofs. Dans cette partie, nous détaillerons les différentes missions de l'animateur de communauté, afin de donner toute son importance à ce rôle dans la vie de la communauté.

D'une manière générale, les missions de l'animateur de communauté (*community manager*) sont variées et peuvent nécessiter un champ de compétences larges. Comme le montrent les résultats de l'étude menée par Cordina et Fayon (2013) sur le rôle d'animateur de communauté, les tâches peuvent varier entre création de contenu, modération et animation (qui restent les tâches principales) mais aussi des missions de communication autour d'un produit ou de formation.

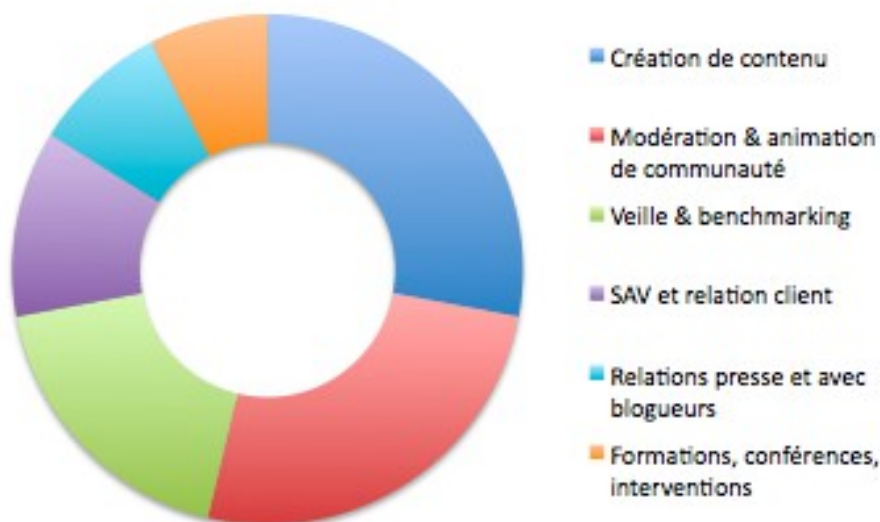


Figure 6: Community management, fédérer des communautés sur les médias sociaux (Cordina & Fayon, 2013)

Dans le cadre de l'animation spécifique au réseau IFprofs, les missions sont partagées entre création et publication de contenus, et modération et animation de

communauté. Il s'agit principalement de créer et d'entretenir une dynamique participative au sein du réseau.

2.1. Editorialisation et appropriation du site

Lors de la mise en place du réseau, le rôle de l'animateur est primordial dans l'éditorialisation du site, ainsi que la facilitation de l'appropriation du site par le public cible. En ce qui concerne IFprofs, l'éditorialisation consiste en la mise à jour des diaporamas sur les différents espaces du site. Il appartient en effet aux animateurs de chaque espace pays de créer des diaporamas pouvant contenir au maximum dix publications, afin qu'elles soient mises en valeur et visibles sur le haut des pages concernées. Les publications sur le réseau apparaissent de manière ante chronologique (les publications les plus récentes sont en haut de page, les plus anciennes en bas), les diaporamas sont donc un bon moyen de remettre en avant des publications anciennes ayant disparues des fils d'actualité du réseau. Il est possible de créer des diaporamas sur les différents espaces du site : un sur la page d'accueil du site pays (qui ne peut contenir que des publications de membres inscrits sur le site pays en question) et un pour chacune des rubriques ressources méthodologiques, ressources brutes et ressources pédagogiques. Ces derniers peuvent, au contraire du premier, être alimentés de publications de n'importe quel membre de l'ensemble du réseau monde. Ainsi, un animateur d'IFprofs Belgique peut choisir de mettre en avant dans un diaporama une ressource publiée par un membre d'IFprofs Espagne par exemple, permettant ainsi la diversité des ressources mises en avant et incitant les échanges en dehors de l'espace pays. Les diaporamas doivent être mis à jour régulièrement par les animateurs (à raison d'une fois par semaine environ), pour varier les ressources valorisées afin que tous les membres, quelle que soit leur discipline ou niveau d'enseignement, puissent se reconnaître et trouver un intérêt au réseau.

Les missions de facilitation d'appropriation du site sont également importantes lors du lancement du réseau. En effet, pour pousser les enseignants à s'inscrire, il est primordial d'être à l'écoute de leurs éventuelles questions ou difficultés. Ainsi, l'animateur se doit d'être régulièrement présent en ligne et de traiter dans un délai raisonnable les messages envoyés par les membres. La personnalisation des réponses faites aux utilisateurs pour créer un contact humain malgré la distance est importante pour favoriser les liens entre membres et animateurs. L'Institut Français met un point d'honneur à ce qu'IFprofs soit un réseau social chaleureux. Pour cela, nous avons préféré créer pour les animateurs des profils personnels (aux noms des animateurs) définis comme animateurs par l'Institut

Français, plutôt que des profils nommés « animateurs », afin de rendre les échanges plus humains et d'éviter la sensation que pourraient avoir les membres que leurs demandes soient traitées de manière « robotique ». Un forum animateur est à la disposition de tous les animateurs pays, leur permettant d'échanger entre eux en cas de problèmes techniques ou sur les bonnes pratiques de l'animateur. Cet outil peut être très utile notamment en cas de doute sur la réponse à donner à une question d'un utilisateur. En effet, l'animateur se doit de ne pas donner d'information trop vague ou erronée en réponse à une question, et peut se servir du forum animateur pour demander des précisions avant d'envoyer une réponse.

2.2. Créer une dynamique participative et fidéliser les membres

Le défi majeur de tout réseau communautaire est de créer une dynamique participative suffisante pour permettre la survie et l'élargissement du réseau. Cette dynamique dépend en grande partie du travail de l'animateur qui, une fois les membres inscrits, doit les fidéliser à l'usage du site. Pour cela, il est tout d'abord important que l'animateur se comporte en membre actif sur le réseau, en publiant des ressources d'une part, mais également en commentant ou en sélectionnant les publications d'autres membres également. Cela permet d'encourager les publications et de créer des discussions autour de ces dernières. La systématisation des messages de bienvenue et de brèves explications sur le fonctionnement du réseau aux nouveaux membres sont également un bon moyen de montrer aux utilisateurs que les animateurs du réseau sont actifs, et les encouragent à partager leur expérience. De plus, un certain nombre d'actions plus ponctuelles peuvent également contribuer à créer une dynamique participative au sein du réseau. L'organisation d'événement sur IFprofs, tels que des concours (avec l'aide des partenaires qui doivent également montrer l'exemple en étant actifs), ou des rendez-vous virtuels (via videocast) peuvent encourager les membres à s'impliquer davantage dans la communauté. Il est aussi possible de chercher à transposer la communauté virtuelle dans la vie réelle, en organisant des rencontres entre les membres d'un même pays à l'occasion de conférences ou d'événements dont la promotion serait faite sur IFprofs. Cela permet de renforcer les liens entre les utilisateurs du réseau, et de créer de nouveaux sujets de discussions.

Lors de la mise en place du réseau, ont été abordées à l'Alliance française de Bruxelles-Europe la question de la création des comptes enseignants sur le réseau par les animateurs, ainsi que celle du « mailing » pour relancer les membres et les inviter à participer. Après réflexion, ces deux pistes ont été abandonnées. En effet, il a été jugé trop intrusif de créer en tant qu'animateurs le compte de chaque enseignants, qui auraient pu y

voir une contrainte ou une obligation d'utiliser ce réseau. Nous avons pensé qu'il était préférable de faire une première présentation/formation aux enseignants, au cours de laquelle ils pourraient se rendre compte de l'intérêt du réseau pour enrichir leurs pratiques et créer eux-mêmes leur compte. La question de l'envoi de mails de masse pour inciter les utilisateurs à participer sur IFprofs a également été jugée peu personnelle et contraignante, au risque de créer l'effet inverse de celui escompté, et de dégoûter les membres de l'usage du réseau. Les solutions comme relancer en commentant ou sélectionnant des publications (créant ainsi des alertes sur les comptes des membres) pour encourager la participation nous semblent préférables.

2.3. Modérer

Enfin, l'animateur pays doit aussi jouer le rôle de modérateur au sein de l'espace pays. Pour cela, en sa qualité d'animateur, il a accès à un certain nombre de fonctionnalités lui permettant de contrôler en partie le réseau. Par exemple, il a la possibilité de modifier le profil d'un membre, de réinitialiser des mots de passe ou même de supprimer un compte. Bien sûr, l'usage de ces fonctionnalités ne doit pas se faire sans discussion préalable avec l'utilisateur en question, afin d'instaurer un climat de confiance et d'échange entre animateur et membre. Il appartient aux animateurs de faire preuve de patience et de bienveillance dans le cadre de ce travail de modération, pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et veiller dans un même temps à ce que tout fonctionne bien. Il est important que les animateurs entrent en contact avec les nouveaux utilisateurs, pour leur faire des suggestions ou faire remarquer des oublis (penser à bien compléter tous les champs de son profil, ajouter une photo, etc).

La modération des publications est également essentielle au bon fonctionnement du site. L'animateur doit donc s'assurer que les publications sont postées dans la bonne rubrique (ressource méthodologique, brute ou pédagogique) afin d'en assurer la pertinence pour les consommateurs. Chaque membre peut également créer des groupes dont il devient référent. L'animateur doit veiller à ce que les groupes créés n'existent pas déjà, pour éviter les doublons qui surchargeraient inutilement le site. Il doit également veiller au respect de la charte IFprofs (disponible dans l'onglet « découvrir IFprofs » de chaque pays), notamment en termes de respect des droits d'auteurs et de respect des autres membres. Pour ce qui est des questions de droit, IFprofs étant la propriété de l'Institut Français de Paris est soumise à la législation française en ce qui concerne la propriété intellectuelle. Chaque inscrit s'engage donc à ne publier que des documents (textes, images, photos,

vidéos, son, animations) dont il est l'auteur, dont il a l'autorisation de l'auteur pour le publier sur IFprofs ou qui sont sous licence libre. L'exception pédagogique permet néanmoins aux membres d'utiliser des extraits d'œuvres dans un cadre pédagogique, à condition de mentionner clairement le nom et prénom de l'auteur ainsi que la source du document. Il appartient aux animateurs de chaque espace pays de veiller au respect de ces conditions, ainsi qu'aux « *contenus pouvant porter atteinte à autrui (propos diffamant, injurieux, dénigrant, malveillant, obscène, incitant à la violence et à la haine...)* »³

³ Extrait de la Charte IFprofs

Chapitre 9. IFprofs Belgique

Le projet IFprofs Belgique est en réflexion depuis novembre 2015 entre l'Alliance française de Bruxelles-Europe et l'Institut français de Paris. Son lancement officiel a eu lieu au mois de juin 2016. Dans ce chapitre, nous parlerons des différentes étapes de la mise en place du réseau en Belgique, des publics visés en priorité par ce projet, des contenus et services proposés par l'AFBE et enfin nous présenterons une analyse SWOT.

1. Lancement du projet

Le souhait de mettre en place IFprofs dans l'objectif de rassembler les enseignants de français et d'autres matières en français au-delà des communautés en Belgique a été exprimé dès novembre 2015, avant l'ouverture officielle du réseau par l'Institut français de Paris. Il a ensuite été question d'obtenir des subventions nécessaires pour la participation de l'AFBE à la formation dispensée par l'Institut Français de Paris. Cette formation est indispensable pour la prise en main de l'outil et de ses fonctionnalités, la présentation détaillée des rôles d'animateurs, et l'élaboration d'un projet pays (expliquant dans les grandes lignes l'usage qu'il sera fait d'IFprofs) avant l'ouverture d'un espace pays. Dans le tableau suivant, nous présenterons quelques dates et événements clés du lancement d'IFprofs Belgique.

<i>Du 9 au 11 mai 2016</i>	Formation IFprofs à Rome avec d'autres pays et institutions intéressés par l'outil : l'Institut français d'Italie, l'Institut français de Budapest, l'Alliance française de Dublin et l'Institut français du Luxembourg.
<i>Fin mai/début juin 2016</i>	Finalisation et validation du projet pays par l'AFBE.
<i>16/06/16</i>	Envoi du projet pays finalisé à l'Institut français de Paris.
<i>22/06/16</i>	Ouverture de l'espace IFprofs Belgique.
<i>23/06/16</i>	Création des comptes animateurs et mise en ligne de trois ressources méthodologiques.
<i>24/06/16</i>	Première mention d'IFprofs en dehors de l'AFBE, au directeur de l'Alliance française de Flandre Orientale (basée à Gand, en communauté néerlandophone).
	Présentation du projet à la Wallonie Bruxelles Internationale (agence chargée

	des relations internationales pour la région Wallonie-Bruxelles).
04/07/16	Présentation d'IFprofs au SCAC (service de coopération et d'action culturelle) à l'Ambassade de France en Belgique. Formation pour les enseignants de l'AFBE dans le cadre d'un atelier du numérique (présentation de l'outil, création des comptes, découverte des différentes fonctionnalités).
19/07/16	Congrès mondial des professeurs de français à Liège, mention d'IFprofs Belgique par les intervenants de l'Institut Français de Paris, porteurs du projet IFprofs.
29/08/16	Seconde formation pour les enseignants de l'AFBE dans le cadre d'un atelier du numérique (présentation de l'outil, création des comptes, découverte des différentes fonctionnalités).
Automne 2016	Formation prévue pour les profs et concepteurs de fiches pédagogiques à l'Alliance française de Flandre-Orientale à Gand.

2. Publics prioritaires

Lors de l'élaboration du projet pays IFprofs Belgique, l'Alliance française de Bruxelles-Europe a défini une liste de publics prioritaires à former et informer sur l'utilisation du réseau. Ces publics sont des professionnels exerçant à des niveaux, dans des disciplines et des communautés variés, afin de permettre de toucher le plus grand nombre de personnes dès le début du projet, et ainsi permettre son expansion dans les différents milieux.

Les enseignants de l'Alliance française de Bruxelles sont les premiers à avoir reçu une formation à la prise en main de l'outil lors d'un atelier du numérique entièrement dédié à IFprofs début juillet. Grâce à nos contacts avec le directeur de l'Alliance française de Flandre Orientale, à qui nous avons déjà parlé du projet, une formation similaire sera organisée à la rentrée pour les enseignants à Gand, touchant ainsi la communauté néerlandophone. En ce qui concerne les différents niveaux de formations, les départements de français des universités de Louvain, Liège et Hasselt sont également des priorités. Une

rencontre est d'ores et déjà prévue au mois d'octobre avec un enseignant de français et de linguistique de l'université de Courtrai, en région flamande. Enfin, pour ce qui est du secondaire, notre premier contact avec la Wallonie Bruxelles Internationale au mois de juin devrait ouvrir des portes à IFprofs Belgique auprès du ministère de l'éducation Wallon, et donc toucher largement les enseignants du secondaire dans cette région en communauté francophone. Enfin, la direction de l'AFBE a présenté début juillet une série d'outils pédagogiques numériques, dont IFprofs, au responsable de l'école européenne de Mol. Les Écoles européennes ont pour vocation de dispenser un enseignement multilingue et multiculturel à des enfants des cycles maternel, primaire et secondaire. Elles sont destinées en priorité aux enfants des personnels des institutions européennes. IFprofs pourrait intéresser les établissements de ce réseau en Belgique et dans les pays frontaliers. Ils pourraient devenir des créateurs importants du réseau, avec lesquels il serait possible d'envisager des partenariats.

IFprofs étant également un outil de coopération culturelle, nous l'avons présenté au début du mois de juillet à la conseillère culturelle de l'ambassade de France en Belgique. Après nos échanges, elle envisage d'en faire un outil privilégié au sein du réseau culturel français en Belgique.

3. Contenus et services

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'objectif principal d'IFprofs Belgique est de rassembler autour d'un même réseau tous les acteurs de l'éducation francophone de Belgique, dépassant ainsi les barrières communautaires très importantes dans ce pays. Pour donner de l'élan à ce réseau, il est nécessaire que l'organisme porteur du projet, dans notre cas l'alliance française de Bruxelles-Europe, propose un certain nombre de contenus et de services aux membres d'IFprofs Belgique.

L'AFBE étant située au cœur du quartier européen de Bruxelles, elle a développé une certaine expertise dans l'enseignement du français sur objectif spécifique (FOS) à destination de diplomates et fonctionnaires venus de toute l'Europe qui travaillent au sein des institutions européennes et vivent à Bruxelles. C'est dans ce cadre que l'Alliance française de Bruxelles-Europe avait participé en 2011, en collaboration avec l'Institut Français d'Autriche, au projet VizaFOS pour la mise en place d'une plate-forme d'informations et de formations de formateurs FOS. Pour un certain nombre de raisons, ce projet n'a jamais pu voir le jour mais de nombreux documents méthodologiques (environ

140 fiches pédagogiques) à destination d'enseignants désireux de se former à l'enseignement du FOS ont été créés par ces deux institutions. L'alliance française de Bruxelles a donc vu en IFprofs, entre autre, la possibilité de « recycler » ces fiches, et de les mettre à disposition sur ce réseau afin qu'elles profitent au plus grand nombre. Ces fiches constituent l'essentiel des publications qui seront assurées par les animateurs de l'AFBE. Pour ce qui est des autres contributeurs, nous sommes entrés en contact avec le directeur de l'Alliance française de Flandre Orientale, qui a proposé de mettre à la disposition de la communauté IFprofs les fiches pédagogiques créées par les concepteurs de cet organisme dans le cadre du projet *Focus Franse Film* (Focus films français). Cet événement permet depuis plusieurs années aux enseignants de français basés en communauté néerlandophone de venir voir tout au long de l'année, dans un des cinémas participants, un film français de sa programmation, sous-titré en néerlandais, à un tarif avantageux et avec un accompagnement pédagogique. Des fiches pédagogiques pour de nombreux films français à exploiter en classe à différents niveaux ont été élaborées dans ce cadre, et seront mises en ligne sur IFprofs Belgique. En plus de ces deux types de publications, l'AFBE compte sur la participation active de ses enseignants et de tous les futurs membres d'IFprofs Belgique pour publier leurs propres ressources pédagogiques, méthodologiques ou brutes.

Pour concevoir IFprofs comme un outil d'autoformation continue, des services tels que des groupes de travail en ligne ont également été pensés. Ainsi, un groupe fermé intitulé « Formation continue AFBE » est destiné à être utilisé pour échanger sur les pratiques pédagogiques en œuvre à l'Alliance a d'ores et déjà été créé. Les problématiques pédagogiques internes à l'AFBE telles que l'oral en classe ou encore l'usage du numérique y sont abordées. L'alliance envisage également de créer un autre groupe fermé en co-gestion avec l'Institut français du Luxembourg à destination des professeurs du consortium AEM (Alliance Europe Multilingue) pour la formation au français du personnel des institutions européennes. Deux groupes ouverts doivent aussi être créés sur des thématiques plus larges, et donc accessibles à toute la communauté IFprofs monde. Il s'agit de groupes sur l'usage du numérique en présentiel en classe de FLE et sur l'enseignement du FOS-relations internationales. Enfin, des formations en présentiel pour les enseignants sont régulièrement organisées pour permettre l'appropriation des différentes fonctionnalités d'IFprofs et encourager les utilisateurs à participer.

4. Analyse SWOT⁴

Éléments de constat	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Institutionnel	Le soutien de l'Ambassade et de la Wallonie Bruxelles Internationale peut permettre d'avoir des contacts auprès des ministères de l'éducation dans les différentes communautés.	Politique fédérale belge où l'éducation est une compétence communautaire. Manque de contact entre les communautés. Période de transition de l'attaché de la coopération pour le français, personne essentielle à la communication sur l'ensemble du territoire.	Rassembler les enseignants au-delà de la barrière communautaire importante en Belgique. Exploiter et diffuser des ressources laissées à l'abandon depuis l'échec d'un projet FOS.	Collaboration avec des institutions non convaincues par le projet.
Humain	Formation à l'outil suivie par plusieurs membres de l'équipe occupant différent postes (conseiller pédagogique, directeur adjoint, enseignant). Possibilité de diffuser ces savoirs faire au sein de l'organisme.	Pas de <i>Community Manager</i> , manque de temps des animateurs (enseignants ou conseiller pédagogique) pour animer IFprofs.	Pour les enseignants utilisateurs, opportunité de découvrir d'autres méthodes d'enseignement, de trouver des ressources supplémentaires, d'échanger et de s'auto-former dans des groupes.	Public cible peu réceptif à l'outil.
Économique	Soutien financier pour la formation nécessaire à la mise en place de l'outil.	Peu de budget alloué au projet IFprofs, notamment pour la communication.		

⁴ Le développé du sigle SWOT est : Strengths, Weakness, Opportunities and Threats. Il se traduit en français par le sigle MOFF : Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses.

Technologique	L'AFBE n'a rien à gérer d'un point de vue technique, c'est à la charge de l'Institut Français de Paris.			Impossibilité de régler les problèmes techniques en interne, l'AFBE dépend de l'Institut Français de Paris.
Ressources	Contacts réguliers avec les responsables d'IFprofs à l'Institut Français de Paris en cas de problèmes ou de questions, grande réactivité de l'équipe.			
Stratégies, mesures correctives		<p>Premiers contacts établis et priorités définies afin de préparer le travail du nouvel ACPF.</p> <p>Enseignants occupant le rôle d'animateur et de contributeurs.</p> <p>Réflexion autour des événements importants pour lesquels utiliser le budget communication.</p>		<p>Organisation de plusieurs formations au sein de l'AFBE (2 formations pendant l'été).</p> <p>Utilisation de l'outil pour les formations en interne.</p> <p>Contacts réguliers avec l'IF Paris pendant la période de mise en ligne afin de pouvoir palier tout problème éventuel.</p>

Partie 4 : Premiers résultats et perspectives

Chapitre 10. Perception des enseignants

Afin de tenter d'évaluer les retombées du projet IFprofs en Belgique et l'implication des enseignants dans ce réseau, nous avons souhaité recueillir l'avis des enseignants de l'Alliance française de Bruxelles-Europe en leur proposant un questionnaire (annexe 4), distribué à la suite de la première formation IFprofs au sein de l'établissement. Dans ce chapitre, nous présenterons tout d'abord les objectifs du questionnaire, en détaillant notre réflexion quant au choix des items proposés dans le questionnaire et en présentant l'échantillon d'enseignant auquel il a été présenté. Nous prendrons ensuite certaines précautions liées aux conditions de passation des questionnaires, avant de présenter les résultats obtenus et de les analyser.

1. Objectifs du questionnaire

1.1. Conception et objectifs du questionnaire

Dans le cadre de la mise en place du réseau IFprofs à l'Alliance française de Bruxelles-Europe, nous avons souhaité recueillir les impressions des enseignants à la suite de la première formation dispensée dans le cadre d'un atelier du numérique à l'AFBE. IFprofs étant un outil principalement destiné aux enseignants, qui doivent également faire vivre la communauté, notre démarche a pour objectif d'interroger la viabilité du projet à petite échelle au sein de notre organisme de stage.

Nous avons pour cela élaboré un questionnaire composé de trois parties distinctes. La première partie concerne les variables générales : nous avons choisi de prendre en compte les variables sexes et âges, qui nous ont semblé être celles pouvant le plus influencer sur l'usage des réseaux sociaux de manière générale et d'IFprofs. Ensuite, nous avons souhaité prendre en compte l'usage personnel que les enseignants interrogés avaient des réseaux sociaux, en les interrogeant sur le type de réseaux sociaux pratiqués, ainsi que la fréquence d'utilisation. Nous sommes pour cela partis de l'hypothèse que des enseignants ayant déjà un usage régulier d'un ou plusieurs réseaux sociaux auraient déjà connaissance du fonctionnement, et seraient donc moins réticents à la mise en place d'IFprofs. L'effet inverse pourrait également être observé : si les enseignants utilisent déjà les réseaux sociaux dans leur vie professionnelle, ils pourraient ne pas trouver d'intérêt à la mise en place d'un nouvel outil. Nous étudierons cette possibilité dans la présentation des résultats. Après avoir interrogé les participants sur leur usage personnel des réseaux sociaux, nous

avons consacré les cinq questions restantes à l'usage d'IFprofs. Le projet ayant été lancé à la fin du mois de juin et juste avant la période des vacances d'été, il ne s'agit pas d'une mise en pratique immédiate mais de questions concernant l'usage qu'auront les enseignants d'IFprofs à partir de la rentrée, période plus favorable pour commencer à utiliser un nouvel outil dans sa vie professionnelle. Les questions s'articulent autour de trois points : la facilité de prise en main de l'outil, l'usage que les enseignants souhaitent en faire (les aspects qui les intéressent le plus) et les avantages et inconvénients de l'usage de cet outil selon eux. Les questions sont en majorité des questions fermées. Nous avons privilégié cette modalité car la passation du questionnaire a eu lieu à la fin d'une formation d'une heure, ce qui ne laisse que peu de temps. De plus, les enseignants ayant assisté à la formation devaient assurer leur cours par la suite, l'objectif était donc de recueillir un maximum d'informations sans prendre trop de temps aux enseignants. Seules deux questions ouvertes ont été proposées, afin de permettre aux enseignants de parler des avantages et des inconvénients de l'outil IFprofs.

1.2. Présentation des interrogés

Le public ayant assisté à la première formation sur IFprofs dispensée dans la cadre d'un atelier du numérique à l'Alliance française de Bruxelles-Europe est également celui qui a participé à l'enquête que nous présentons dans ce chapitre. Une dizaine de personnes ont participé à cette formation, comprenant des enseignants en majorité mais également du personnel administratif, notamment la chargée de mission culturelle de l'établissement, qui pourra se servir de l'outil IFprofs pour promouvoir les événements culturels organisés à l'Alliance ou par l'Alliance française de Bruxelles-Europe. Étant donné que nous travaillons sur l'usage des réseaux sociaux par les enseignants, nous avons interrogé via le questionnaire uniquement ces derniers. Le groupe de sept enseignants interrogés se compose de trois hommes et quatre femmes, entre 36 et 55 ans. Tous enseignent le français à l'AFBE, et ont plus ou moins d'années d'expérience dans l'enseignement du français.

2. Précautions d'interprétation

Avant de présenter les résultats de cette enquête, il nous semble nécessaire de prendre certaines précautions dans l'interprétation des résultats. Nous prendrons en compte dans l'analyse présentée ci-dessous des facteurs suivants. Tout d'abord, nous avons conscience que le public ayant participé à cette étude est très minoritaire (sept enseignants), et peu représentative de ce que sera l'ensemble de la communauté IFprofs une

fois développée. En effet, nous n'avons interrogé que des enseignants de français langue étrangère dans le cadre d'une Alliance française, alors qu'IFprofs s'adresse à tous les professeurs enseignant le français et d'autres matières en français, tous niveaux confondus (primaire, secondaire, universitaire etc.). IFprofs Belgique en étant encore à sa période de lancement, nous n'avons relayé l'information de sa mise en ligne au plus grand nombre uniquement le 19 juillet 2016, à l'occasion du Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français qui s'est tenu à Liège. Ensuite, la formation s'est tenue au début du mois de juillet, qui n'est pas la période la plus favorable pour avoir le plus de monde possible étant donné les vacances d'été. Nous avons néanmoins choisi cette date car le site devait être un minimum actif pour son lancement lors du congrès de Liège cité plus haut. Les enseignants de l'Alliance française de Bruxelles-Europe ont donc été les premiers à recevoir une formation à IFprofs. Le temps imparti pour la réponse au questionnaire a également été très court, étant donné que les enseignants devaient assurer leur cours du soir tout de suite après la formation. C'est la raison principale pour laquelle nous avons choisi de créer une majorité de questions fermées, mais cela a pu inciter les participants à répondre très rapidement sans forcément développer leur avis sur les deux questions ouvertes du questionnaire. Enfin, la passation du questionnaire s'est faite juste après la première formation aux enseignants, qui ne connaissaient pas l'outil. Nous avons conscience qu'il aurait été plus judicieux d'attendre quelques temps, voire une seconde formation, avant d'interroger les enseignants sur leur ressenti. Cependant, au vu de la période à laquelle la première formation a été organisée, nous n'aurions pas eu le temps d'attendre une seconde formation plus approfondie, ni même la période de la rentrée, avant de proposer ce questionnaire. Il nous semblait tout de même intéressant, même si les conditions n'étaient pas optimales, de recueillir l'avis des enseignants afin d'avoir une idée de la manière dont le projet IFprofs a été reçu par les enseignants de l'Alliance française de Bruxelles-Europe.

3. Résultats et analyse

Dans cette partie, nous présenterons les résultats de l'enquête menée par questionnaire auprès des enseignants de l'Alliance française de Bruxelles-Europe et les analyserons. Nous proposerons une analyse générale, basée sur des statistiques descriptives à partir des résultats observés.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le groupe d'interrogés se compose de quatre femmes et trois hommes, entre 36 et 56 ans. En concevant le questionnaire, nous nous sommes basé sur les hypothèses suivantes, issues d'idées reçues et de certaines théories :

- Hypothèse 1 : les enseignants les plus âgés sont moins habitués à l'usage des réseaux sociaux et sont plus réticents à l'intégration d'outils tels qu'IFprofs.
- Hypothèse 2 : dans le cadre de l'usage d'IFprofs, les enseignants seront plus enclins à chercher des ressources qu'ils pourront utiliser en classe qu'à publier leurs propres ressources (selon le principe du 90-9-1, ou règle du 1% mentionnée dans la partie théorique de ce travail)

Les résultats de la première question concernant la fréquence d'usage des réseaux sociaux permet d'ores et déjà d'infirmer notre première hypothèse. En effet, comme le montre le diagramme ci-dessous, cinq enseignants interrogés sur sept ont déclaré utiliser souvent ou très souvent les réseaux sociaux. A titre indicatif, nous avons mentionné dans le questionnaire que « souvent » correspondait à un usage d'environ une fois par jour, tandis que « très souvent » signifiait plus de deux heures par jour. Ainsi, deux enseignants ont dit avoir très souvent usage des réseaux sociaux (vie privée et professionnelle confondue), et trois autres souvent. Pour les deux enseignants restant, un a déclaré n'utiliser les réseaux sociaux que de temps en temps (nous avons pour cette proposition donné une valeur d'environ une fois par semaine) et un autre jamais.

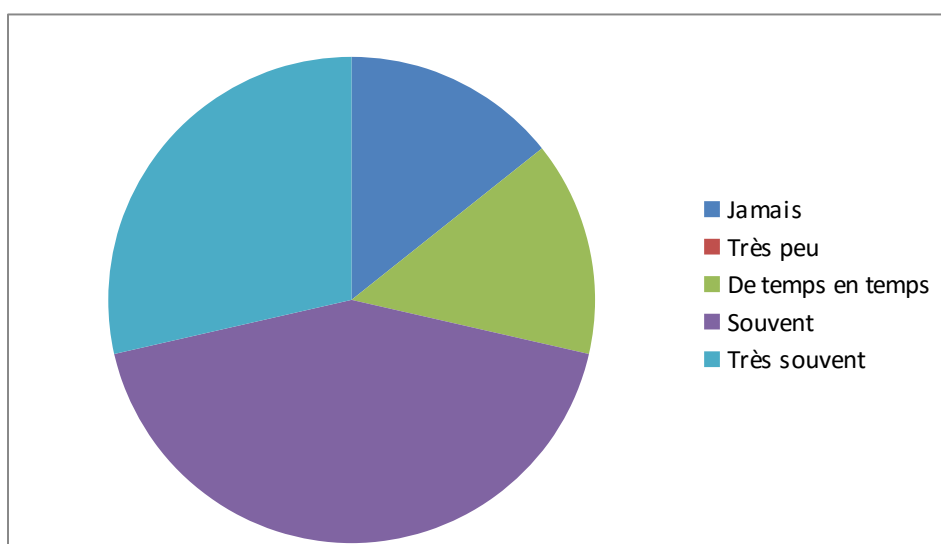


Figure 7: Résultats du questionnaire - fréquence d'utilisation des réseaux sociaux

Il ne semble pas y avoir de véritable corrélation entre l'âge et la fréquence d'usage des réseaux sociaux dans notre groupe. En effet, pour les deux enseignants ayant déclaré utiliser le moins les réseaux sociaux, l'un d'entre eux est le plus âgé du groupe (celui qui a répondu « de temps en temps »), et celui qui a déclaré ne jamais utiliser les réseaux a 41 ans. Dans le reste du groupe, deux autres enseignants âgés de plus de 50 ans utilisent souvent à très souvent les réseaux sociaux selon notre échelle.

Pour ce qui est des réseaux utilisés, nous avons proposé une liste de quatre réseaux sociaux parmi les plus répandus et fréquemment utilisés : *Facebook*, *LinkedIn*, *Twitter* et *Pinterest*. Nous avons également laissé la possibilité de répondre « autre » en précisant de quel autre réseau il s'agissait (cette proposition n'a pas été utilisée). Nous avons sélectionné ces réseaux en particulier tout d'abord parce qu'ils répondaient à la définition des réseaux sociaux établie en partie théorique de ce travail, de même qu'IFprofs, mais aussi parce qu'ils s'adressent à des publics de centres d'intérêt variés, et pour des intérêts professionnels ou personnels. Le résultat est sans appel : si l'on met de côté l'enseignant qui a déclaré ne jamais utiliser les réseaux sociaux, cinq sur les six autres enseignants ont déclaré utiliser *Facebook* et quatre ont mentionné *LinkedIn*. Notre public semble donc avoir un usage varié des réseaux sociaux, *LinkedIn* étant essentiellement réservé à un usage professionnel et *Facebook* personnel. Nous pouvons noter que les deux enseignants ayant déclaré passer plus de deux heures par jour sur les réseaux sociaux ne sont pas ceux qui multiplient le plus de réseaux différents. En revanche, *Facebook*, parmi les plus courants est cité par chacun d'eux. *Pinterest* et *Twitter* n'ont quant à eux été mentionnés qu'une fois chacun mais par le même enseignant, qui est celui qui utilise le plus de réseaux différents.

La question suivante concernait la facilité d'utilisation. Pour ce qui est des propositions de réponses, nous avons opté pour une échelle à quatre propositions : très facile, facile, assez difficile ou très difficile. Nous n'avons volontairement pas proposé de cinquième réponse avec un juste milieu, afin d'obliger les enseignants à se positionner pour savoir si l'usage de cet outil leur semblait plutôt facile ou difficile. Les réponses ont été unanimes : 90% du groupe a trouvé la prise en main et l'utilisation de l'outil facile, et un enseignant l'a jugée très facile. Ce dernier est également le plus jeune, et celui qui utilise le plus de réseaux sociaux différents. Là encore, la variable d'âge ou de fréquence d'utilisation des réseaux sociaux dans la vie personnelle ne semble pas entrer en compte,

puisque tous, des plus âgés à ceux qui utilisent le moins les réseaux, ont trouvé après cette première formation que l'usage d'IFprofs était plutôt simple.

Nous avons ensuite demandé aux interrogés quelles étaient les fonctionnalités de l'outil IFprofs qui les intéressait le plus pour leurs pratiques professionnelles. Cette question est essentielle, car c'est elle qui permet de se faire une idée de la viabilité du réseau au sein de l'Alliance française de Bruxelles-Europe. En effet, comme énoncé en partie théorique règle du 1%) et rappelé dans les hypothèses que nous avons faites quant aux résultats de ce questionnaire, nous craignons que les enseignants utilisent plus le réseau IFprofs pour « consommer » des ressources que pour en publier, ce qui à long terme pourrait empêcher le développement du réseau en Belgique. Les résultats révèlent cependant tout autre chose : en effet, si le fait de pouvoir trouver des ressources reste le principal intérêt que voient les enseignants dans IFprofs (100% des participants l'ont mentionné), cinq enseignants sur les sept interrogés ont également déclaré être prêts à participer en publiant sur IFprofs. Les propositions de réponses données pour cette question étaient les suivantes : trouver des ressources à utiliser en classe, publier des ressources, suivre l'actualité des partenaires, échanger en messages privés avec des « collègues », participer à des groupes et faire la connaissance de collègues extérieurs à votre établissement, ville, pays. Les réponses obtenues sont présentées dans le diagramme suivant :

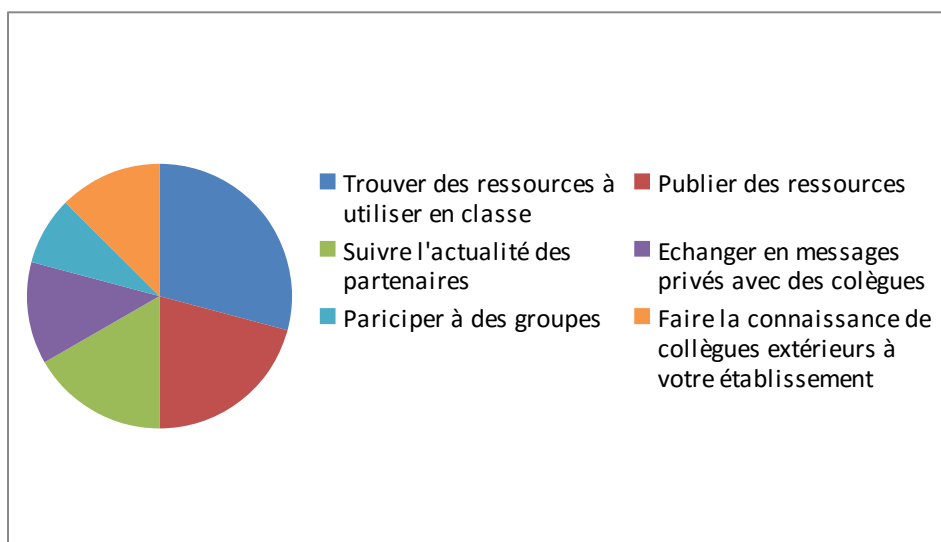


Figure 8: Résultats du questionnaire – aspects d'IFprofs qui intéressent le plus les enseignants

Une majorité des enseignants se dit donc prêt à publier des ressources sur IFprofs afin de participer à la vie et au développement d'IFprofs Belgique. Cela vient donc infirmer notre

seconde hypothèse, qui, suivant le principe 90-9-1 voulait que les enseignants ne souhaitent pas publier leurs ressources. Ces premiers résultats sont donc plutôt encourageants, même s'ils sont à prendre avec précaution. En effet, en période de vacances estivales, il y a peu de participation sur ce réseau professionnel, et nous n'aurons pas l'occasion d'observer l'évolution qui pourrait avoir lieu de ce côté-là à partir de septembre pour la rentrée. Nous observons également avec les réponses à cette question un certain intérêt de la majorité des interrogés à suivre l'actualité des médias, institutions, associations ou entreprises partenaires sur IFprofs. Nous avons mentionné leur fonction sur le réseau lors de la formation, disant que ces derniers s'engageaient en tant que partenaire à publier régulièrement des ressources à destination des enseignants. Cette fonctionnalité semble donc intéresser nos enseignants. En revanche, les échanges via la messagerie privée, la possibilité de faire des rencontres dans d'autres contextes et surtout la participation aux groupes ne semble pas stimuler beaucoup d'intérêt dans ce groupe. En effet, seuls trois enseignants ont dit être intéressés par les échanges et rencontres extérieures permises par IFprofs, et deux ont dit vouloir participer à des groupes. Notre public semble donc plus intéressé par un usage personnel d'IFprofs (prendre des ressources, publier) que par les possibilités d'échange que permettent l'outil. Néanmoins, depuis cette formation, un nouveau groupe a vu le jour sur IFprofs Belgique, destinée à échanger sur des pratiques d'enseignement. Il a été créé par un des enseignants ayant participé à la formation du 4/07/2016 et compte pour le moment trois membres. Une fois de plus, les activités sur le site Belgique risquent de fortement augmenter à partir de la rentrée de septembre.

Nous avons ensuite interrogé les enseignants sur les avantages et les inconvénients de l'outil IFprofs à la suite de cette première formation. Le partage de ressources et l'échange d'expériences semblent être au centre des avantages de ce nouvel outil. En effet, les enseignants mentionnent la possibilité de découvrir d'autres pratiques, l'enrichissement pédagogique ainsi que l'élargissement de son réseau professionnel. Un des enseignants souhaitant publier ses ressources sur le réseau y voit un moyen de recevoir des feedbacks sur son travail. La lutte contre la routine de l'enseignant et la possibilité de découvrir des nouveautés sont également évoquées par certains enseignants. Pour ce qui est des inconvénients, ils semblent plus difficiles à déterminer sans avoir utilisé cet outil sur du long terme. Seuls trois enseignants ont rempli le champ libre laissé pour cette question. Ils évoquent notamment les éventuels problèmes techniques, et le temps que peut

prendre l'utilisation d'IFprofs. L'un des enseignants évoque également la difficulté de se motiver pour publier et participer au réseau. Ce dernier point soulève à nouveau la question de la participation et de l'implication des enseignants sur IFprofs. Afin de l'encourager un maximum, en tant qu'animateur et avec l'appui des membres du pôle pédagogique, nous publions des ressources et des événements le plus régulièrement possible pour créer une dynamique participative. Nous comptons également sur la participation des autres membres qui seront amenés à s'inscrire sur IFprofs Belgique, le public étant pour le moment essentiellement limité aux enseignants de l'Alliance française de Bruxelles. Nous espérons que les formations qui seront organisées dans les autres organismes, tels que l'Alliance française de Flandres Orientale à Gand permettra d'apporter de nouvelles ressources, son directeur s'étant engagé à publier et faire publier par ses enseignants des fiches pédagogiques créées pour exploiter des films français en classe de FLE.

Malgré les inconvénients mentionnés, tous les enseignants ayant participé à la formation se sont inscrits sur IFprofs. Un certain nombre nous a dit, de manière informelle, qu'ils commenceraient à faire usage de l'outil (consultation de documents et publication) après la période de vacances estivales, à la rentrée de septembre.

4. Conclusions

Pour conclure sur les résultats de ce questionnaire, nous pouvons dire qu'ils sont relativement encourageants. En effet, même si ces résultats sont à prendre avec précaution et se vérifieront ou s'infirmeront à l'usage, la majorité des enseignants semble réceptive à l'outil, le trouvant simple d'utilisation et utile dans leurs pratiques au quotidien. Depuis la formation et la passation de ce questionnaire, deux enseignants qui n'y ont pas assisté se sont inscrits, ce qui signifie que le bouche à oreille fonctionne. Cependant, la participation des enseignants sur le réseau est pour le moment très faible. Nous espérons néanmoins que cela est dû à la période estivale, et que la participation augmentera à partir de la rentrée. Il serait intéressant de réinterroger les enseignants ayant participé à ce questionnaire après quelques semaines d'usage, afin de savoir comment a évolué leur intérêt pour l'outil depuis la première formation.

IFprofs Belgique compte actuellement 21 membres. Il s'agit en majorité des enseignants et du personnel de l'Alliance française de Bruxelles, mais d'autres membres commencent à s'inscrire suite à la communication qui est faite autour d'IFprofs, notamment auprès des Hautes Écoles de Belgique et de l'Alliance française de Gand. Nous

comptons également sur la récente présentation d'IFprofs Belgique au Congrès mondial des professeurs de français, qui s'est tenu à Liège au mois de juillet, pour voir augmenter le nombre d'inscrits. Une seconde formation identique à celle proposée le 4 juillet 2016 a été organisée à la fin du mois d'août, afin de permettre aux enseignants absents à la première d'être également informés sur IFprofs.

Chapitre 11. Les enjeux pour l'AFBE

Dans le dernier chapitre de ce mémoire, nous parlerons des perspectives du projet IFprofs Belgique en évoquant deux axes : le premier étant les objectifs pour l'AFBE en tant qu'instigateur du projet général sur la Belgique et ses objectifs en interne, et le second concernant les perspectives envisagées à long terme, notamment en termes de coopération avec d'autres pays sur ce projet.

1. Les objectifs pour l'Alliance française de Bruxelles-Europe

1.1. Objectifs généraux

En mettant en place le projet IFprofs Belgique, l'Alliance française de Bruxelles-Europe avait pour ambition de rassembler les acteurs de la francophonie en Belgique, au-delà des communautés linguistiques qui divisent le pays. En effet, IFprofs Belgique est le premier outil qui permet à tous les enseignants de français et d'autres matières en français du pays de communiquer entre eux malgré ces barrières. Un certain nombre d'outil existe déjà dans chaque communauté, mais celui que nous proposons est le seul qui a pour vocation de rassembler les enseignants de l'ensemble du territoire belge. En tant qu'instigateur du projet, l'AFBE s'est donné pour mission d'assurer le lancement de cet outil sur toute la Belgique, en collaboration avec un certain nombre d'acteurs. Nous avons en effet pris contact avec les autorités compétentes qui pourront divulguer ce message auprès des principaux intéressés. Nous sommes entre autre en contact avec la Wallonie Bruxelles Internationale, qui devrait pouvoir nous permettre d'atteindre le ministère de l'éducation en Wallonie, et donc les enseignants du primaire et du secondaire qui en dépendent en communauté francophone. Nous avons également établi un premier contact avec le réseau des Écoles Européennes en Belgique (proposant un enseignement multilingue en particulier aux enfants de fonctionnaires européens), qui cible lui l'enseignement secondaire. Notre collaboration avec le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Belgique est également essentielle pour une bonne communication autour d'IFprofs. Or il se trouve que ce service est en période de transition, l'actuel attaché de coopération pour le français (ACPF) étant sur le point de partir et d'être remplacé. Nous dépendons fortement de cette personne, qui est la seule à avoir les contacts nous permettant d'atteindre l'ensemble des communautés de Belgique. Jusqu'à son arrivée au mois de septembre, nous sommes donc limités dans nos communications, qui ne peuvent toucher tous les niveaux d'éducation dans les

communautés néerlandophones et germanophones en particulier. Nous préparons donc une feuille de route pour le nouvel attaché de coopération pour le français, afin qu'il comprenne bien les enjeux de la mise en place d'IFprofs dans un pays divisé comme la Belgique. En étant en contact avec l'Ambassade de France en Belgique, nous souhaitons également faire d'IFprofs un outil pour la coopération culturelle dans le pays. Nous avons à ce sujet rencontré la COCAC (conseillère pour la coopération et l'action culturelle) de l'Ambassade, qui a saisi tous les enjeux relatifs à IFprofs et compte en faire un outil incontournable dans ses actions.

1.2. Objectifs en interne

La mise en place d'IFprofs Belgique a également un certain nombre d'enjeux pour l'Alliance française de Bruxelles-Europe en interne. En effet, l'établissement est en pleine mutation de ses pratiques pédagogiques. Forte d'un désir de laisser au numérique une place importante dans sa pédagogie, l'Alliance travaille actuellement avec les Éditions Didier (dont est issue la méthode de FLE Saison actuellement utilisée) sur un projet de mise en place d'une version numérique du cahier d'activités accompagnant la méthode. Ce changement important nécessite bien sûr la formation des enseignants à ces nouvelles pratiques. Bien que nous n'en soyons pas encore à ce stade, IFprofs est envisagé comme outil qui pourra être utilisé dans le cadre de ces formations. Un groupe fermé (réservé aux enseignants et personnel de l'AFBE) nommé « formation continue AFBE » a d'ores et déjà été créé, dans le but d'échanger avec les enseignants sur les problématiques spécifiques à l'établissement.

Spécialisée, au vu de sa situation géographique, dans l'enseignement du FOS (français sur objectif spécifique) en particulier auprès de diplomates et fonctionnaires européens, l'Alliance française de Bruxelles a participé il y a plusieurs années à un projet en collaboration avec l'Institut Français de Vienne, pendant lequel elle a été amenée à créer des fiches méthodologiques sur les spécificités de l'enseignement du FOS à destination d'enseignants qui n'ont pas d'expérience dans cette discipline. Le projet n'ayant pas vu le jour, IFprofs est un bon moyen de « recycler » ces fiches, et de les mettre à disposition du plus grand nombre sur une communauté mondiale. L'objectif est donc aussi, pour l'établissement, de faire partager son savoir-faire et son expertise dans ce domaine. Nous avons déjà commencé à publier, après vérification et éventuelles corrections, un certain nombre de ces fiches sur le réseau.

2. Perspectives à long terme

Dans le projet pays élaboré et envoyé à l'Institut français de Paris pour l'ouverture de l'espace IFprofs Belgique, l'AFBE fait état d'un certain nombre de projets envisageables à long terme avec cet outil.

Le consortium AEM, Alliance Europe multilingue, a remporté un appel d'offres de la Commission européenne pour la formation en français des personnels des institutions, organes et agences de l'Union européenne à Bruxelles et à Luxembourg. Dans le cadre de ce consortium, l'Alliance française de Bruxelles-Europe collabore avec le CAVILAM-Alliance française de Vichy, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), le Centre national d'enseignement à distance (CNED), l'Institut français à Paris, l'Institut français à Luxembourg et Prolingua. L'institut Français du Luxembourg ayant également le projet d'intégrer le réseau IFprofs, il a été proposé de créer un groupe destiné à la formation continue des enseignants d'AEM. Ce groupe serait créé et donc géré par l'IF Luxembourg, mais l'AFBE participerait activement à ses activités.

Lors de la formation IFprofs pour les animateurs du mois de mai 2016 à Rome, un certain nombre d'Instituts Français et d'Alliances françaises étaient présent. Au cours des échanges que nous avons pu avoir, l'Alliance française de Dublin a manifesté le souhait de créer un groupe ouvert sur IFprofs concernant les certifications DELF/DALF. Ce groupe aurait pour vocation d'inciter les enseignants à promouvoir ces certifications, alors même qu'elles sont très peu prisées par les apprenants de français en Irlande. L'Alliance française de Dublin souhaite néanmoins que ce groupe soit ouvert, pour encourager l'ensemble des membres de la communauté à pouvoir le rejoindre et échanger sur cette thématique. L'AFBE, si ce groupe voit le jour, souhaiterait également s'impliquer dans sa gestion.

Enfin, la Belgique étant un pays en partie francophone, l'Alliance française de Bruxelles souhaiterait encourager la mise en place de séjours linguistiques en Belgique et à Bruxelles, pour les apprenants désireux de s'immerger en contexte francophone. IFprofs est en ce sens vu comme un outil qui pourrait permettre une collaboration avec d'autres sites pays afin d'organiser et de promouvoir ce type de séjour.

Conclusion

La mise en place d'un réseau social tel qu'IFprofs, à destination de l'ensemble du réseau d'enseignants acteurs de la francophonie en Belgique, présente d'important enjeux tant au niveau politique que pédagogique. En effet, dans un contexte de politique fédérale où l'enseignement est une compétence appartenant aux communautés linguistiques qui constituent le pays, la volonté de rassembler les enseignants de français et d'autres matières en français en contexte non francophone semble essentielle afin de pouvoir permettre des échanges entre professionnels en dépassant les frontières communautaires. Pour l'Alliance Française de Bruxelles-Europe, à l'initiative de cette mise en place, cela permettrait de développer les échanges de pratiques entre professeurs enseignant dans des milieux et auprès de publics variés, ainsi que de favoriser l'autoformation des enseignants. D'un point de vue politique, il est question de communiquer sur le projet rapidement auprès des institutions au sein des trois communautés de Belgique, afin que l'outil se répande sur l'ensemble du territoire. Cette mission est à la charge de l'ACPF, actuellement en période de transition à Bruxelles. En effet, le nouvel attaché de coopération pour le français prendra ses fonctions à l'Ambassade de France en Belgique au mois de septembre. Un planning est en cours d'établissement concernant la communication autour d'IFprofs. Il a d'ores et déjà été établi, lors d'une réunion à l'Ambassade avec la Conseillère culturelle, que la priorité était de toucher et de convaincre le ministère de l'éducation flamand, qui pourra ensuite communiquer auprès des institutions, organismes ou associations concernées en Flandre. Du côté francophone, nous avons déjà établi un premier contact avec la Wallonie Bruxelles Internationale, qui pourra également communiquer auprès du ministère de l'éducation en Wallonie.

Pour l'AFBE, la mise en place d'IFprofs possède également des enjeux pédagogiques. Spécialisé dans l'enseignement du français sur objectifs spécifique (FOS) notamment auprès de diplomates et journalistes accrédités auprès de l'Union Européenne, l'établissement voit en IFprofs la possibilité de mettre à disposition du plus grand nombre son savoir-faire dans cette discipline, en publiant des fiches méthodologiques sur l'enseignement du FOS, créées dans le cadre d'un ancien projet en collaboration avec l'Institut Français d'Autriche qui n'a pas pu voir le jour. De plus, l'AFBE est en pleine mutation de ses pratiques d'enseignement, puisqu'elle travaille à la mise en place d'une version numérique du cahier d'activités accompagnant la méthode Saison. Ce projet va

entraîner un certain nombre de changements pour les enseignants, et nécessiter des formations et retour d'expériences pour faire évoluer le projet. Dans ce contexte, IFprofs est un outil pertinent grâce auquel l'AFBE prévoit de mettre en place plusieurs groupes de travail et d'échange, fermés et réservés aux enseignants de l'établissement, afin d'aborder les thématiques qui lui sont propres (usage du numérique, structurer l'oral en classe etc).

La principale difficulté liée à la mise en place d'IFprofs repose sur l'adhésion du public cible à l'outil qui lui est proposé. En effet, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises dans ce travail, une communauté se compose d'un groupe d'individus qui interagissent, construisent des relations et développent progressivement un sentiment d'appartenance et un engagement mutuel. La notion d'engagement est centrale dans le concept de communauté, qui ne peut se construire sans la participation active des membres (Wenger et al., 2002). Pour pallier ce risque, le rôle d'animateur est essentiel à la bonne réalisation de ce projet. En effet, ces derniers encouragent la participation au réseau, en proposant des formations et en gérant l'éditorialisation du site pour le rendre dynamique. Il a été convenu à l'AFBE que les animateurs doivent également être fortement contributeurs du réseau au moment de son lancement, afin de promouvoir son intérêt. Ainsi, les fiches méthodologiques du projet VizaFOS sont publiées régulièrement par l'équipe du pôle pédagogiques ainsi que d'autres supports qu'elle a créés (parcours pédagogiques pour l'usage de tablettes en classes, parcours à réaliser au centre de ressources etc), mais des enseignants animateurs ont également du temps dédié à la recherche de ressources à publier sur le réseau. Les partenaires apportent également une importante plus-value au projet, puisqu'il s'agit d'organismes, d'associations ou de médias souvent bien connus des enseignants, qui publient également des ressources. Nous nous sommes donc rapidement attelés à établir une liste de partenaires éventuels pour la Belgique, et à établir les premiers contacts.

Nous avons conscience que la période de mise en ligne d'IFprofs Belgique n'était pas la plus favorable pour observer des résultats rapidement, mais nous étions contraints d'ouvrir l'espace afin qu'il soit opérationnel pour le Congrès mondial des professeurs de français qui s'est tenu au mois de juillet à Liège. Les premiers résultats significatifs seront visibles au fur et à mesure de la mise en place des partenariats, des formations et de la communication faite sur cet outil dans les différentes communautés. Concernant l'alliance française de Bruxelles-Europe, elle fera usage d'IFprofs comme outil d'autoformation pour ses enseignants dès l'automne, en mettant à leur disposition des ressources concernant les

changements de pratiques au sein de l'établissement, et ne l'utilisant comme support aux formations en interne. L'AFBE dépend également du développement d'IFprofs d'autres pays, notamment le Luxembourg, pour développer son réseau de groupes et envisager l'éventuelle mise en place de séjours linguistiques en Belgique via le réseau.

Bibliographie

- **AUDRAN, D. & DAELE, A.** (2009) « La socialisation des enseignants au sein des communautés virtuelles : contribution à une compréhension du rapport à la communauté », *Revue de l'éducation à distance*, vol. 23, No. 1, pp. 1-18. Repéré le 30/07/16 à <http://ijede.ca/index.php/jde/article/view/455/813>
- **BARON, G-L. & BRUILLARD, E.** (2004) « Quels apprentissages dans des communautés d'enseignants en ligne ? Réflexions méthodologiques et perspectives » document de travail pour une publication dans Charlier, B. & Daele, A. (2004) *Comprendre les communautés virtuelles d'enseignants, pratiques et recherches*, Paris : l'Harmattan Repéré le 1/08/16 à <https://www.researchgate.net/publication/238715036>
- **BLAISE, P.** (2015) *Démocratie et fédéralisme en Belgique* [En ligne], Document pédagogique support à l'exposition itinérante, Réalisation : CRISP – Centre de recherche et d'information socio-politiques ; Production : Province de Luxembourg, Consulté le 19/06/16 à http://www.crisp.be/_ftp/brochure-expo_democratie-federalisme-belgique.pdf
- **CHARLIER, B.** (2010) « L'échange et le partage de pratiques d'enseignement au cœur du développement professionnel », *Éducation & Formation*, n°293. Consulté le 26/06/16 à <http://revueeducationformation.be/include/download.php?idRevue=9&idRes=68>.
- **CHAUBET, F.** (2004) « L'Alliance française ou la diplomatie de la langue (1883-1914) », *Revue Historique* [En ligne], n° 632, p. 763-785. Consulté le 13/06/16 à <https://www.cairn.info/revue-historique-2004-4-page-763.htm>
- **COUTANT, A. & STENGER, T.** (2009). « Les configurations sociotechniques sur le Web et leurs usages : le cas des réseaux sociaux numériques ». 7eme Colloque du chapitre français de l'ISKO, *Intelligence collective et organisation des connaissances*, Juin 2009, Lyon, France. pp.27-34. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00458327/document>

- **DAELE, A.** (2004). Développement professionnel des enseignants dans un contexte de participation à une communauté virtuelle : une étude exploratoire. (Rapport de recherche de DEA, Université Catholique de Louvain). Repéré à http://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000175/document
- **DAELE, A.** (2009). « Les communautés de pratique ». Dans Barbier, J-M., Bourgeois, E., Chapelle, G. & Ruano-Borbalan, J-C (Eds.), *Encyclopédie de la formation* (pp. 721–730). Paris: PUF.
- **DE BOUTTEMONT, C.** (2004) « Le système éducatif belge », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], n°37, mis en ligne le 18 novembre 2011. Consulté le 19/06/16 à <http://ries.revues.org/1466>
- **D'ORTUN, F. & PHARAND, J.** (2012) « L'autoformation d'enseignants comme dispositif de formation continue. Etat des lieux et recommandations. » Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, Juillet 2012, Paris, France. Repéré le 3/07/16 à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00798922>
- **HRIMECH, M.** (2002). « Stratégies d'autoformation et apprentissage informel dans trois organisations modernes ». Dans : Carré, Ph. & Moisan, A. (éd.), *La formation autodirigée. Aspects psychologiques et pédagogiques*, Paris : L'Harmattan, pp.171-192.
- **MARCEL, J-F., DUPRIEZ, V., PERISSET BAGNOUD, D., & TARDIF, M. (dir.)** (2007) *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. Bruxelles : éditions De Boeck Université.
- **MARCEL, J-F.** (2009). « De la prise en compte des pratiques enseignantes de travail partagé ». *Les Nouveaux Cahiers de la Recherche en Éducation*, vol. 12, n° 1. pp. 47-64. Consulté le 25/06/16 à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00836290/document>
- **QUENTIN, I.** (2012) *Fonctionnements et trajectoires des réseaux en ligne d'enseignants*. (Thèse de doctorat, École normale supérieure de Cachan). Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00823180/>

- **STENUIT HAUTIDIER, F.** (2006) *Créer et animer des communautés de pratique: préconisations pour une entreprise de formation et de conseil.* (Mémoire de DESS, Conservatoire national des Arts et Métiers) Repéré le 20/05/16 à http://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000413
- **WENGER, E., McDERMOTT, R. A., & SNYDER, W.** (2002). *Cultivating communities of practice: A guide to managing knowledge.* Boston, MA: Harvard Business School Press.

Sitographie

- **CARDON, D.** (2008) *Le design de la visibilité : un essai de typologie du web 2.0*. Repéré à <http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/>
- **GIRARD, M-A.** (2016) *L'entraide entre les enseignants : un facteur de réussite pour les élèves*. Repéré le 28/05/16 à <http://ecolebranchee.com/2016/05/02/lentraide-entre-les-enseignants-un-facteur-de-reussite-pour-les-eleves/>
- **RAHOUI, Y.** (2010) *Réseaux sociaux : la règle du 90-9-1*. Repéré à <http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert/48352/reseaux-sociaux---la-regle-du-90-9-1.shtml>
- **Version numérique du Larousse**, dictionnaire de français en ligne, repéré le 25/06/16 à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

Sigles et abréviation

ACPF :	Attaché de coopération pour le français
AEM :	Alliance Europe Multilingue
AFBE :	Alliance Française de Bruxelles-Europe
CIEP :	Centre International d'Études Pédagogiques
CNED :	Centre national d'enseignement à distance
COCAC :	Conseillère pour la coopération et l'action culturelle
IF :	Institut Français
FLAM :	Français langue maternelle
FLE :	Français ange étrangère
FLI :	Français langue d'intégration
FOS :	Français sur objectifs spécifiques
FOU :	Français sur objectifs universitaires
FLS :	Français langue seconde
SCAC :	Service de coopération et d'action culturelle
SWOT :	Strengths, Weakness, Opportunities and Threats
OIF :	Organisation internationale de la Francophonie
WBI :	Wallonie Bruxelles Internationale

Table des illustrations

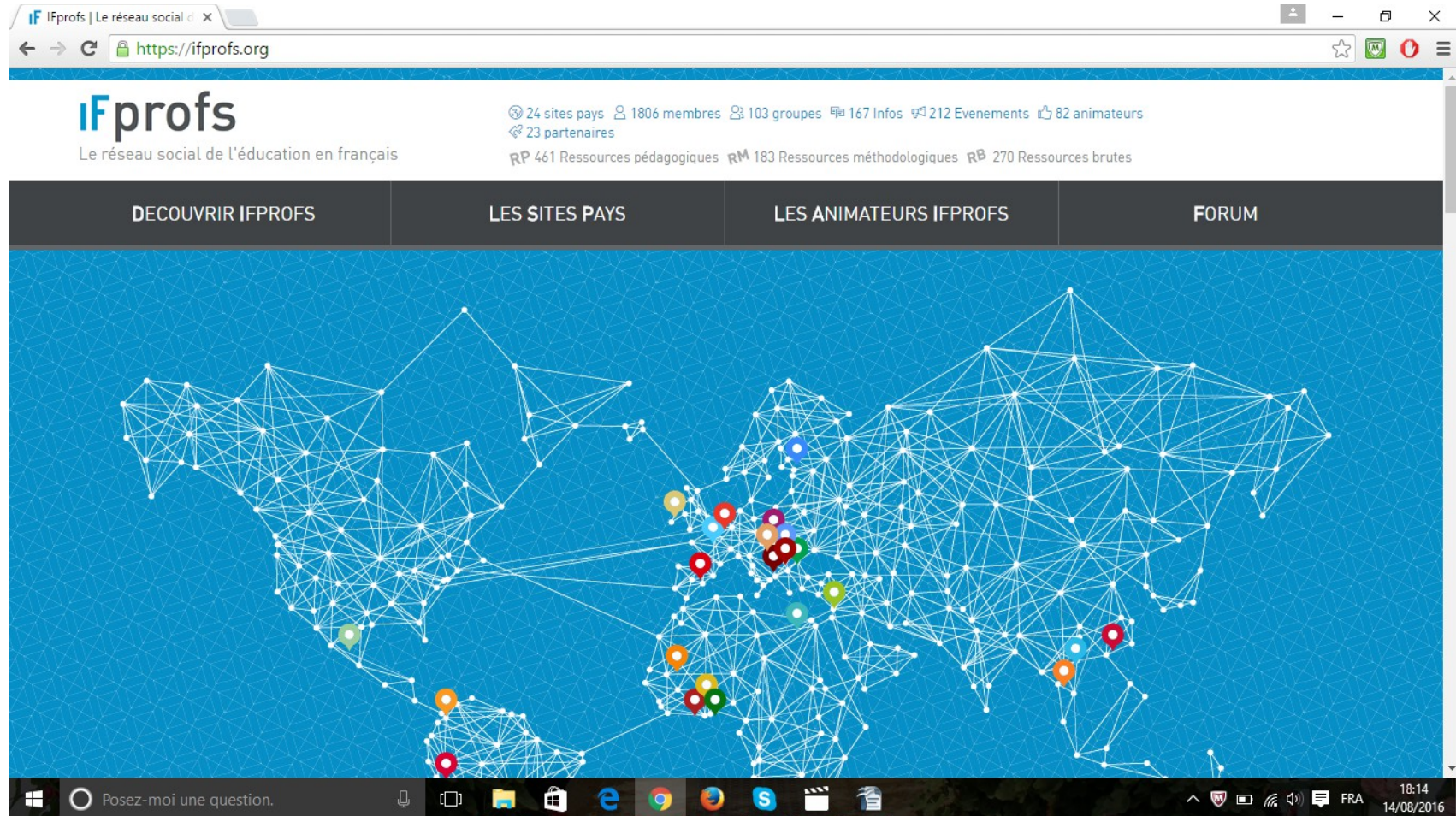
Figure 1: Les trois régions en Belgique (Blaise, 2015, p. 37).....	18
Figure 2: Les trois communautés en Belgique (Blaise, 2015, p. 37).....	19
Figure 3: Modèle d'apprentissage de l'enseignement, (Chralier, 1998, cité par Charlier, 2010, p. 138).....	26
Figure 4: Proposition d'un modèle du développement professionnel d'un enseignant au sein d'une communauté virtuelle (Daele, 2004, p. 23).....	31
Figure 5: Architecture de contenus IFprofs.....	46
Figure 6: Community management, fédérer des communautés sur les médias sociaux (Cordina & Fayon, 2013)	53
Figure 7: Résultats du questionnaire - fréquence d'utilisation des réseaux sociaux.....	68
Figure 8: Résultats du questionnaire – aspects d'IFprofs qui intéressent le plus les enseignants	70

Table des annexes

Annexe 1	
Captures d'écran IFprofs.....	87
Annexe 2	
Convention partenaire pays IFprofs.....	90
Annexe 3	
Questionnaire distribué aux enseignants.....	97
Annexe 4	
Résultats de l'enquête : tableaux et diagrammes.....	99

Annexe 1

Captures d'écran IFprofs



IF Accueil | IFprofs

https://be.ifprofs.org

Quoi de neuf sur IFprofs Belgique ?

 **Cécile PINSON - Belgique**
L'analyse des besoins en FOS
RM  Objectif(s) de formation : Didactique des langues
+ 3 sélections 0 commentaire

 **Cécile PINSON - Belgique**
Affiner la demande du donneur d'ordre
RM  Objectif(s) de formation : Didactique des langues
+ 2 sélections 0 commentaire

 **Cécile PINSON - Belgique**
Démarche prototypique du FOS
RM  Objectif(s) de formation : Didactique des langues
+ 1 sélection 0 commentaire

 **Julie Manguet - Belgique**
avant vs maintenant
RP  Discipline(s) : Français, linguistique

Inscrivez-vous !

[Devenir membre](#)

[Devenir partenaire](#)

Les nouveaux inscrits - Belgique

[Tous les membres](#)

Événements à venir - Belgique

Posez-moi une question.

18:14 14/08/2016

Annexe 2

Convention partenaire pays IFprofs

ENTRE

Les responsables d'IFprofs -<<pays>>

ET

<<partenaire>>

est établi ce qui suit :

ARTICLE 1 – Objet de la convention

IFprofs (www.ifprofs.org) est un réseau social professionnel mondial. Il s'adresse aux professeurs de français, aux professeurs enseignant d'autres matières en français, aux formateurs, aux coordinateurs pédagogiques, aux chefs d'établissement, aux médiathécaires et aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement en français.

IFprofs permet à ses membres de dialoguer entre pairs, de partager leur expertise et leur expérience, de participer à des groupes de travail et de découvrir des contenus à exploiter dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Sur IFprofs, chaque pays dispose d'un espace spécifique dont le suivi est assuré par des animateurs de communautés travaillant dans le réseau culturel français à l'étranger (Institut français, Alliance française, Ambassade) et des structures locales (association de professeurs de français, université, ministère de l'Education, établissement scolaire...).

La présente convention fixe les conditions dans lesquelles <<partenaire>> s'associe à IFprofs.

ARTICLE 2 – Modalités

En sa qualité de partenaire, <<partenaire>> dispose sur IFprofs d'un « profil partenaire » permettant :

- d'une part, à l'instar de tous les membres d'IFprofs, d'accéder à l'ensemble des services réservés à la communauté : présentation de l'activité, contact avec d'autres professionnels membres d'IFprofs, participation à des groupes, accès aux ressources, diffusion de la production éditoriale sur l'ensemble du réseau mondial... ;
- d'autre part, de gagner en visibilité dans les zones du site consacrées exclusivement aux partenaires.

ARTICLE 3 – Services offerts au partenaire

3.1 Mise à disposition d'un profil sur IFprofs-<<pays>>

<<**Partenaire**>> dispose sur IFprofs d'un profil partenaire sur lequel il peut présenter son activité, insérer un lien vers son site Internet et effectuer toutes les actions proposées aux membres de la communauté. <<**Partenaire**>> peut également entrer en contact avec les autres membres et publier des contenus visibles sur l'ensemble du réseau mondial.

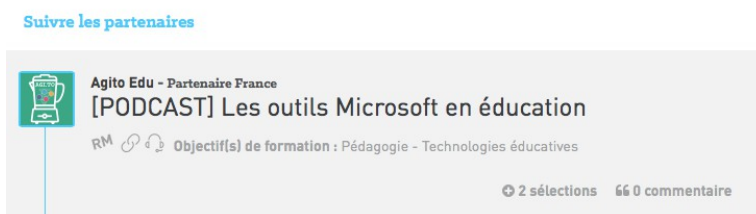
Le profil de <<**partenaire**>> est visible dans la rubrique « Membres ». Un lien vers le profil est inclus dans chaque occurrence du nom de <<**partenaire**>> (qui figure sur toutes les publications et dans les zones d'affichage du logo⁵). Par ailleurs, chaque occurrence du nom est accompagnée de l'intitulé « partenaire pays ».

3.2 Zones de visibilité sur IFprofs-<<pays>>

- Le logo de <<**partenaire**>> s'affiche en page d'accueil et dans la rubrique « Découvrir IFprofs -<<pays>> » dans le diaporama des logos des partenaires inscrits sur IFprofs-<<pays>>.



- Les publications les plus récentes de <<**partenaire**>> s'affichent dans la partie « Suivre les partenaires » de la page d'accueil.



- Si <<**partenaire**>> est parmi les partenaires les plus actifs, il apparaît dans le bloc « A suivre » présent dans toutes les rubriques d'IFprofs-<<pays>> (à l'exception de « Découvrir IFprofs »).



⁵ Voir le détail des zones d'affichage au point 3.2

3.3 Zones de visibilité sur chaque espace-pays du réseau mondial

- IFprofs permettant un véritable partage au niveau mondial, la totalité des publications de <<partenaire>> s’affichent dans les rubriques correspondantes de chaque espace-pays.
- Les membres de la communauté avec lesquels <<partenaire>> est collègue reçoivent des alertes sur IFprofs et par mail les informant de ses dernières publications. Les membres d'IFprofs peuvent retrouver et suivre les actions de <<partenaire>> à tout moment.
- Si <<partenaire>> est parmi les partenaires les plus actifs, il apparaît dans le bloc « A suivre » présent dans toutes les rubriques du site (à l’exception de « Découvrir IFprofs »).



3.4 (optionnel) Dans le cadre de la participation aux concours organisés sur IFprofs⁶

La participation de <<partenaire>> est annoncée dans les publications IFprofs relatives aux concours et dans les lettres d’actualités envoyées à un rythme hebdomadaire aux membres de la communauté.

3.5 Supports de communication

Le logo de <<partenaire>> peut figurer sur les supports de communication élaborés à partir du kit de communication proposé par l’Institut français (Paris). Le kit de communication comporte des trames de cinq supports de communication personnalisables par les pays et incluant des zones d’affichage des logos des partenaires⁷.

3.6 Accompagnement

Les responsables d’IFprofs-<<pays>> peuvent apporter, à la demande de <<partenaire>> :

- une formation à l’utilisation d’IFprofs ;
- une aide auprès des contacts suivants :

.....

⁶ plus de détails sur l’organisation des concours au point 4.4

⁷ voir en annexe n°2 un extrait du kit de communication

ARTICLE 4 – Engagement du partenaire

<<Partenaire>> s’engage à :

4.1 Créer un profil sur IFprofs-<<pays>>.

4.2 Publier sur IFprofs, selon une fréquence fixée à environ publications par⁸ :

o Dans la rubrique « Ressources pédagogiques », les ressources suivantes, exploitables dans les situations de face-à-face pédagogique⁹:

.....
.....
.....
.....

o Dans la rubrique « Ressources méthodologiques », les ressources didactiques suivantes :

.....
.....
.....
.....

o Dans la rubrique « Ressources brutes », les ressources francophones non pédagogisées suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

o Dans la rubrique « Evénements », les événements francophones culturels ou pédagogiques suivants :

.....
.....
.....
.....
.....

o Dans la rubrique « Infos », les annonces et/ou retours d’expérience suivants :

.....
.....
.....

⁸ inscrire à titre indicatif un nombre de publications et une fréquence. **Sont attendues au minimum 1 publication par mois et au maximum 5 publications par semaine.**

⁹ décrire de façon générique le type de publication et/ou de groupes pouvant être mis en ligne. Se reporter à la vidéo décrivant les différents types de publications IFprofs (<https://www.ifprofs.org/tutoriels> tutoriel « Découvrir des ressources et des informations professionnelles »)

o Dans la rubrique « Groupe »

- dans le(s) groupe(s) existant(s) suivant(s) :

.....
.....
.....
.....
.....

- dans le(s) groupe(s) que <<partenaire>> a créé(s) et dont il est référent :

.....
.....
.....
.....
.....

Les contenus que <<partenaire>> publie sur IFprofs sont éditorialisés. Ce sont des contenus à part entière (texte, photo, vidéo, audio...) s'affichant intégralement dans les publications. Ainsi, un simple lien renvoyant vers un contenu plus complet sur le site de <<partenaire>> n'est pas considéré comme du contenu à part entière.

Proposés dans leur version **intégrale**, les contenus de <<partenaire>> doivent pouvoir être utilisés en l'état par les membres de la communauté.

4.3 Afficher sur le site internet principal de <<partenaire>> le logo d'IFprofs-<<pays>> contenant un lien pointant vers la page d'accueil d'IFprofs-<<pays>> et, sur les supports de communication utilisés à l'occasion de manifestations permettant de présenter l'implication de <<partenaire>> dans IFprofs-<<pays>>, le logo d'IFprofs et tout autre logo demandé par les responsables d'IFprofs-<<pays>>.

4.4 (optionnel) Participer aux concours en ligne lancés sur IFprofs :

- en offrant une fois par an un prix au minimum permettant de récompenser les lauréats du concours. La valeur d'un prix doit être comprise entre et¹⁰:

.....¹¹

.....

autre :

.....
.....
.....

La transmission des prix aux gagnants est à la charge de <<partenaire>>¹².

- en relayant le concours sur le site internet ou dans les publications de <<partenaire>>
- si <<partenaire>> le souhaite, en s'associant à la conception du concours en collaboration avec l'Institut français (Paris) ou le pays organisateur.

¹⁰ Indiquer une fourchette de montant en euros ou dans la devise du pays.

¹¹ Indiquer plusieurs propositions de récompenses.

¹² Envoi par courrier, livraison dans le distributeur du partenaire, etc.

4.5 Accepter les conditions juridiques inhérentes à IFprofs, à savoir : respecter les Engagements des Membres¹³ ; énoncer les sources des informations mises en ligne sur IFprofs et respecter notamment les règles applicables en matière de droit d’auteur, de droit à l’image et de traitements de données à caractère personnel ; reconnaître sa propre qualité juridique d’éditeur et la qualité juridique d’hébergeur à l’Institut français (Paris) pour les contenus que <<partenaire>> met en ligne.

4.6 Reconnaître la possibilité pour les responsables d’IFprofs-<<pays>> de modérer a posteriori si besoin le contenu mis en ligne sur IFprofs.

ARTICLE 5 – Collaboration

<<Partenaire>> et les responsables d’IFprofs-<<pays>> conviennent de collaborer étroitement entre eux et s’engagent à s’informer mutuellement des nécessités d’évolution du partenariat et de toutes difficultés dont ils pourraient prendre la mesure au regard de leurs expériences et au fur et à mesure de l’avancement du partenariat afin de permettre leur prise en compte la plus rapide possible, participant ainsi à la réussite de l’ensemble.

ARTICLE 6 – Propriété intellectuelle

Parallèlement à cela, l’Institut français (Paris) bénéficie d’une protection du contenu de la base de données IFprofs en sa qualité de producteur de base de données au sens de l’article L341-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

En cette qualité, il est seul habilité à autoriser l’extraction et/ou la réutilisation de la totalité ou d’une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base de données IFprofs (L342-1 et L342-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Toutes œuvres originales créées en vue de leur intégration dans IFprofs sont la propriété de celui qui en a assuré la création et qui concède à l’Institut français (Paris) une licence d’exploitation sur ce contenu pour les besoins de la gestion de la plate-forme IFprofs et ceci pour le monde entier et pour la durée nécessaire à cette gestion.

ARTICLE 7 – Informatique et Libertés

L’Institut français (Paris) est responsable des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre sur IFprofs.

<<Partenaire>> ne peut collecter ni traiter de données à caractère personnel provenant de la base de données IFprofs sans l’accord préalable de l’Institut français (Paris).

En cas d’autorisation, <<partenaire>> s’engage à traiter ces données conformément à la législation Informatique & Libertés en vigueur en France et aux conditions posées par l’Institut français (Paris).

¹³ La charte est consultable à l’adresse suivante : <https://www.ifprofs.org/charte-ifprofs>

ARTICLE 8 – Entrée en vigueur - durée

La présente convention entre en vigueur à sa date de signature.
Elle est valable pour une durée indéterminée.

ARTICLE 9 – Responsabilité

Les Parties sont engagées, dans le cadre d'une obligation de moyens dans les conditions du droit commun.

ARTICLE 10 – Résiliation

La présente convention pourra être résiliée dans les cas suivants :

- chacune des Parties peut mettre fin à la convention de partenariat par une dénonciation notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception, un mois avant l'échéance contractuelle ;
- d'un commun accord écrit par les Parties ;
- en cas de manquement grave d'une des Parties à ses obligations contractuelles définies par la présente convention, sans préavis.

ARTICLE 11 – Loi applicable - juridiction compétente

La présente convention est soumise à la loi française.
En cas de litige, les tribunaux de Paris sont seuls compétents.

Fait à , le

Pour les responsables d'IFprofs-**<<pays>>**

Pour **<<partenaire>>**

Annexe 3

Questionnaire distribué aux enseignants

Sexe : Homme Femme

Age :

Utilisez-vous les réseaux sociaux ?

- Jamais Souvent (1 fois par jour)
 Très peu (1 fois par mois) Très souvent (plus de 2h par jour)
 De temps en temps (1 fois par semaine)

Quels réseaux sociaux utilisez-vous ?

- Facebook LinkedIn Autre (précisez)
 Twitter Pinterest

Après cette première formation, l'usage d'*IFprofs* vous semble :

- Très facile Assez difficile
 Facile Très difficile

Parmi les fonctionnalités suivantes d'*IFprofs*, quelles sont celles qui vous intéressent le plus ?

- Trouver des ressources à utiliser en classe
 Publier des ressources
 Suivre l'activité des partenaires
 Échanger en messages privés avec des «collègues»
 Participer à des groupes
 Faire la connaissance de collègues extérieurs à votre établissement, ville, pays

Selon vous, quels peuvent être les avantages de l'usage *d'IFprofs* dans le cadre de votre profession ?

A l'inverse, y voyez-vous des inconvénients ?

Vous comptez vous inscrire sur *IFprofs* :

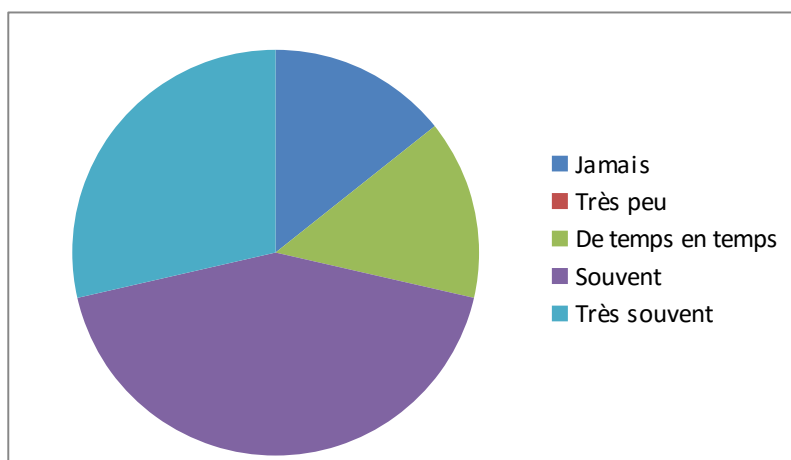
- Dès maintenant
- A la rentrée de septembre
- Vous ne comptez pas vous inscrire sur *IFprofs*

Merci pour votre participation !

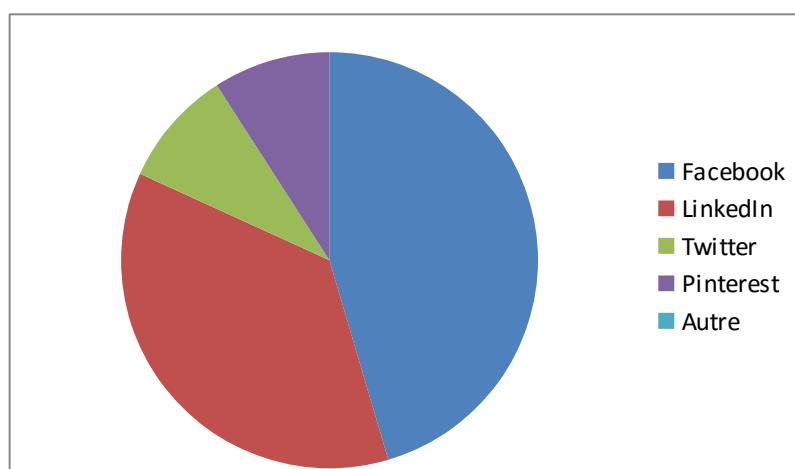
Annexe 4

Résultats de l'enquête : tableaux et diagrammes

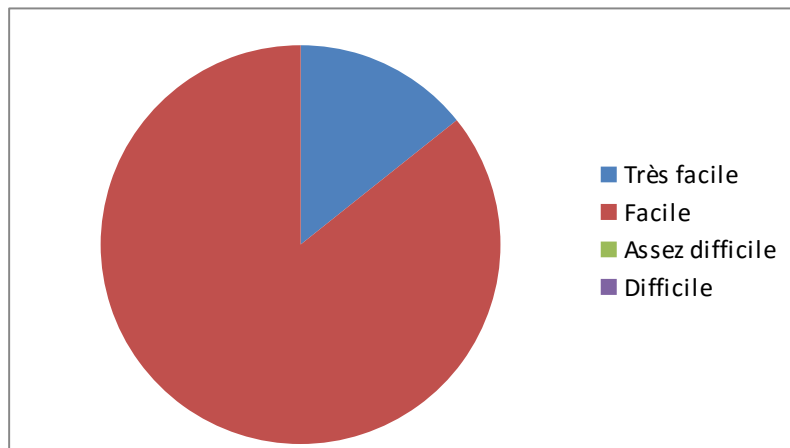
Question 1	Fréquence d'utilisation réseaux sociaux	
	Jamais	1
	Très peu	
	De temps en temps	1
	Souvent	3
	Très souvent	2



Question 2	Réseaux sociaux utilisés	
	Facebook	5
	LinkedIn	4
	Twitter	1
	Pinterest	1
	Autre	0



Question 3	Utilisation d'IFprofs	
	Très facile	1
	Facile	6
	Assez difficile	0
	Difficile	0



Question 4	Fonctionnalités les plus intéressantes	
	Trouver des ressources à utiliser en classe	7
	Publier des ressources	5
	Suivre l'actualité des partenaires	4
	Échanger en messages privés avec des collègues	3
	Participer à des groupes	2
	Faire la connaissance de collègues extérieurs à votre établissement	3

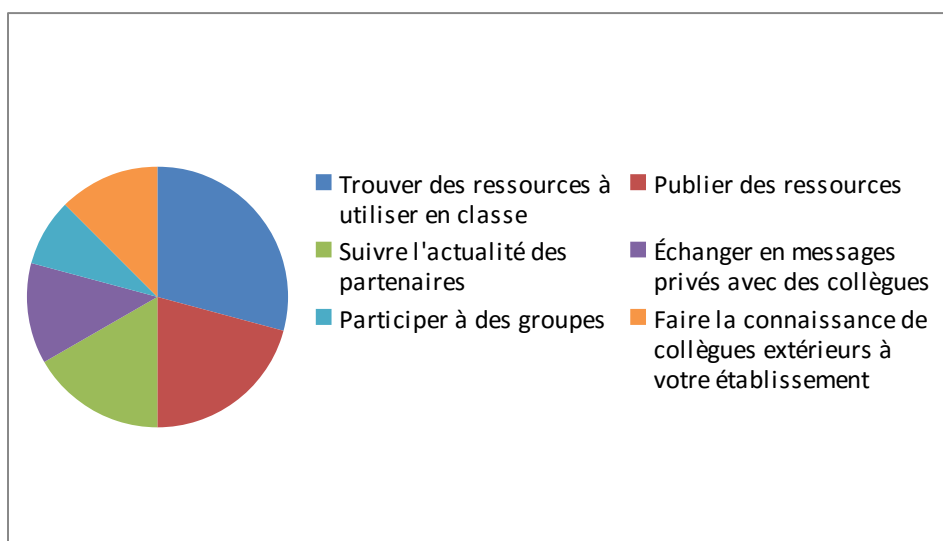


Table des matières

Remerciements	4
Sommaire.....	5
Introduction.....	7
Partie 1 : Contexte général.....	9
CHAPITRE 1. L'ALLIANCE FRANÇAISE DE BRUXELLES-EUROPE.....	10
1.Le réseau Alliances françaises.....	10
2.L'Alliance française de Bruxelles-Europe : contexte géographique et publics.....	11
3.L'offre de cours.....	12
CHAPITRE 2. MISSIONS DU STAGE.....	14
1.Rénovation d'un cours hybride FOS – Relations internationales.....	14
2.Participation à la mise en place du réseau IFprofs Belgique.....	15
3.Autres projets.....	16
CHAPITRE 3. LA COMMANDE : LE PROJET IFPROFS BELGIQUE.....	17
1.L'éducation dans le système fédéral belge.....	17
1.1.Généralités.....	17
1.2.L'éducation.....	19
2.Les enjeux de la mise en place d'IFprofs en Belgique.....	20
3.Le projet IFprofs Belgique.....	21
Partie 2 – Cadre théorique.....	23
CHAPITRE 4. LES INTERACTIONS ENTRE LES ENSEIGNANTS.....	24
1.Coopération, collaboration, coordination.....	24
2.Échange de pratiques et développement professionnel	25
2.1.Définition	25
2.2.Modèles.....	26
3.Un facteur de réussite pour les apprenants.....	28
CHAPITRE 5. LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LES OUTILS NUMÉRIQUES.....	29
1.Les communautés en ligne.....	29
1.1.Le concept de communauté virtuelle.....	29
1.2.Les communautés de pratique.....	31
2.Identity numérique et e-réputation.....	33
3.Les réseaux sociaux.....	34
3.1.Définitions.....	34
3.2.Consommateurs, contributeurs et créateurs.....	36
CHAPITRE 6. AUTOFORMATION ET USAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX PAR LES ENSEIGNANTS.....	37
1.Enjeux de l'autoformation des enseignants	37
1.1.Éléments théoriques.....	37
1.2.Apprentissages dans les communautés en ligne.....	38
2.Réseaux sociaux et enseignants de FLE.....	39
2.1.État des lieux de l'existant sur Facebook, Twitter et LinkedIn.....	39
2.2.Avantages d'IFprofs.....	41
Partie 3 – Mise en place d'IFprofs à l'AFBE.....	42
CHAPITRE 7. PRÉSENTATION DE L'OUTIL IFPROFS.....	43
1.Présentation.....	43
1.1.Historique.....	43
1.2.Fonctionnement du réseau.....	44
1.3.Principe de navigation et architecture de contenus.....	45
2.Public cible.....	47

3. Les partenaires.....	47
3.1. Les partenaires pays.....	48
3.2. Les partenaires monde.....	48
CHAPITRE 8. LES DIFFÉRENTS RÔLES SUR IFPROFS.....	50
1. Être membre d'IFprofs, les enjeux pour les enseignants.....	50
1.1. Trouver des ressources et des informations professionnelles.....	50
1.2. Échanger avec ses collègues.....	51
1.3. Partager son expérience professionnelle	52
2. Le rôle de l'animateur : soutenir l'élaboration d'une communauté de professionnels.....	53
2.1. Editorialisation et appropriation du site.....	54
2.2. Créer une dynamique participative et fidéliser les membres.....	55
2.3. Modérer.....	56
CHAPITRE 9. IFPROFS BELGIQUE.....	58
1. Lancement du projet.....	58
2. Publics prioritaires.....	59
3. Contenus et services	60
4. Analyse SWOT.....	62
Partie 4 : Premiers résultats et perspectives.....	64
CHAPITRE 10. PERCEPTION DES ENSEIGNANTS.....	65
1. Objectifs du questionnaire.....	65
1.1. Conception et objectifs du questionnaire.....	65
1.2. Présentation des interrogés.....	66
2. Précautions d'interprétation.....	66
3. Résultats et analyse.....	67
4. Conclusions.....	72
CHAPITRE 11. LES ENJEUX POUR L'AFBE.....	74
1. Les objectifs pour l'Alliance française de Bruxelles-Europe.....	74
1.1. Objectifs généraux.....	74
1.2. Objectifs en interne.....	75
2. Perspectives à long terme.....	76
Conclusion.....	77
Bibliographie.....	80
Sitographie	83
Sigles et abréviation	84
Table des illustrations.....	85
Table des annexes.....	86
Table des matières.....	101

MOTS-CLÉS : Réseaux sociaux, enseignant, français langue étrangère, autoformation, IFprofs

RÉSUMÉ

IFprofs est un réseau social professionnel mondial réservé aux enseignants de français et d'autres matières en français, imaginé et créé par l'Institut Français de Paris. Afin de permettre et d'encourager la communication entre enseignants en Belgique, et dans une perspective d'autoformation, l'Alliance française de Bruxelles-Europe a souhaité mettre en place ce réseau pour l'ensemble du réseau d'enseignants acteurs de la francophonie dans le pays. Ce mémoire se donne pour objectif d'étudier les enjeux et les difficultés liés à la mise en place de cet outil, dans le contexte spécifique de la Belgique. Pour cela, ce travail s'appuie sur un cadre théorique présentant les grands principes d'interaction entre les enseignants et leurs objectifs, puis nous y présenterons la démarche de mise en place d'IFprofs menée à l'AFBE et présenterons pour finir les premiers résultats observés.